

1939 1945

JOURNAL DE L'EXPOSITION

MÉMOIRES POUR DEMAIN



VILLE DE PORT DE BOUC JOURNÉES DU PATRIMOINE 2015



Il y a soixante-dix ans, la France retrouvait sa liberté après cinq années de guerre, d'Occupation et de privations. Port de Bouc n'a pas échappé à ces années terribles. S'il en reste quelques traces à travers des noms de rues et des monuments commémoratifs, les témoins de cette époque nous ont presque tous quittés.

Les Journées du Patrimoine se devaient donc de rendre hommage à tous ces combattants de l'ombre qui ont risqué ou donné leur vie pour des valeurs qui nous sont chères -la Démocratie, la République, la Liberté, les Droits de l'Homme- mais qu'il nous faut continuer à défendre et à transmettre au quotidien *pour dire qu'il est temps que le malheur succombe* et qu'advient *des jours heureux*.

Des mois de recherches dans les archives locales et départementales, des interviews de témoins ou de leurs proches, des collectes de documents et d'objets, de nombreuses lectures... Un an de travail avec l'aide de nombreux bénévoles pour écrire cette page de l'histoire locale, pour retracer et résumer dans une exposition la vie à Port de Bouc de 1939 à 1945 et l'évolution de la Résistance jusqu'à sa Libération le 20 août 1944. Pour cause de clandestinité, nous n'avons trouvé que peu de documents émanant de la Résistance (tracts, journaux...), nos sources étant pour l'essentiel des rapports de police de l'époque ou des témoignages d'après-guerre.

Puisse ce journal circuler de mains en mains pour que des lèvres de nos enfants s'envolent des colombes...

Cette exposition, réalisée avec le soutien financier la Ville de Port de Bouc et qui a nécessité un an de travail n'aurait pu voir le jour sans la mobilisation de nombreuses personnes, notamment celles réunies au sein du comité de pilotage animé par le service culturel et présidé par René Giorgetti : Jean-Luc Albert, Denis Benci, Charles Crétinon, Michèle Destrée, Christian Devin, Jean Domenichino, Laure Flores, Sylviane Ibanez-Pasco, Marina Jacquin, Roland Joly, Marie-Thérèse Laf, Michel Llassera, Elisabeth Martorelli, Raymond Mateu, Anne-Marie Mignacco, Séverine Mignot, Raymond Nunez, Françoise Pardo, Claudette Toti.

Merci aussi à toutes les personnes qui nous ont apporté leurs témoignages sur leur vie ou celle de leurs parents à cette époque : Mohamed Ahmed, Edmond Babirowski, René Bou, Bruna Brauquier, Odette Caparros, Michel Clément, Thomas Corella, Marié Curtet, Vincent Depagne, Barthélemy Dradjiotis, René Giorgetti, Thomas Hill, Marina Jacquin, Francine Kristides, Henri Llassera, Lola Lopez, Raymond Mateu, Esteban Morata, Danielle et Raymond Nunez, Franca Pifferi, Antoine Santoru, André Vella, Catherine Vella, Marinette Zanaroli.

Merci encore aux personnes et aux structures qui nous ont confié leurs documents ou des éléments de leurs collections : Monsieur Abeza, Denis Benci, Jean-Claude Bonnin, Françoise Borel, Cathy et Jacques Borios, René Bou, Bruna Brauquier, Jean-Paul Camuzard, Odette Caparros, Rosalba Cerboni, Nicole Chayne, Annie Claret, Yves Coulon, Sylviane Ibanez-Pasco, Marina Jacquin, Marie Lafisca, Marie-Thérèse Laf, Henri Llassera, René Martin, Raymond Mateu, Séverine Mignot, Jean Garcia, Danielle et Raymond Nunez, Josiane Pellegrino, Patricia Rivière. Archives communales de Port de Bouc, Archives communales de Martigues, Archives départementales des Bouches-du-Rhône, Association pour un Musée de la Résistance et de la Déportation en Arles et Pays d'Arles, Musée départemental d'Histoire Jean Garcin, Atelier Thérèse Neveu (Aubagne), Le Souvenir Français, Union des Anciens Combattants.

Merci enfin aux partenaires de la programmation culturelle : Nicolas Baliq, Francis Olive, Frédéric Saffroy, Joseph Ros, centre d'arts plastiques Fernand Léger, centre social Lucia Tichadou, cinéma Le Méliés, médiathèque Boris Vian, Photo club Antoine Santoru, Les Joyeux retraités du foyer Vêran Guigue, Fos-Costumes d'Antan, Rétromobile du golfe de Fos.

AVANT-GUERRE : 1938 UNE VILLE EN PLEIN ESSOR



© D. B. Bou

À la veille de la Seconde Guerre mondiale, Port de Bouc est une ville dirigée depuis 1925 par un maire radical-socialiste, Marcel Gaussorgues (1879-1940), ancien combattant de la guerre de 14-18.

Une ville de 6 163 habitants avec une main-d'œuvre immigrée importante (Italiens, Grecs, Espagnols...) venue travailler dans les entreprises locales. La ville accueille aussi de nombreux travailleurs des localités voisines reliées à la cité par des trains qui déversent chaque jour la main-d'œuvre nécessaire aux activités industrielles :

- Société générale de grande pêche / la morue française (1876) : sécherie de morue,
- Chantiers et ateliers de Provence (1899) : construction navale,
- Société de Saint-Gobain (1915) : produits chimiques,
- Établissements Kuhlmann (1916) - Vieille Montagne (1920) : produits chimiques,
- Établissements maritimes de Caronte (1927) : trafic de matières premières,
- Société Belford Petroleum Cie (1926) : entrepôts d'huiles lourdes et graissage.

L'activité de pêche est conséquente et les services portuaires sont nombreux. Plusieurs quais permettent un trafic en nette augmentation tant pour les importations que pour les exportations.

L'office départemental des Habitations Bon Marché (HBM) a construit un groupe comportant 125 logements mais de nombreux taudis subsistent sur la commune. Par contre, les cités ouvrières se sont développées pour permettre au patronat local de loger sa main-d'œuvre.

Depuis le Front populaire (1936) les distractions sont plus nombreuses : on compte trois salles de cinéma (Le Familia du père Leth à La Lèque, La Bourse au bas du cours Landrivo, Les Variétés au quai de la Liberté), une bibliothèque et une harmonie municipale. Et les sociétés de sports et loisirs, comme la Société nautique, les Francs-Joueurs, l'Athlétique club... sont très actives.



Union Sportive Ouvrière de Port de Bouc
Clique et pupilles



© D. B. Bou

UN CONTEXTE LOCAL ET GÉNÉRAL QUI AFFAIBLIT LA CLASSE OUVRIÈRE

La grève du 30 novembre 1938 à Saint-Gobain, Vieille Montagne, Kuhlmann et aux CAP contre les décrets-lois de Paul Reynaud qui remettent en cause des avancées du Front populaire, s'est soldée par un échec et le licenciement de nombreux responsables syndicaux ou politiques influents.

La guerre civile espagnole se termine en avril 1939 par la victoire des nationalistes et de Franco contre les républicains et les Brigades internationales rejointes par plusieurs Port de Boucains (Robert Donati, Manuel Mateu, Clément Mille, Dominique Nicotra, Édouard Vial...).

La signature du pacte de non-agression germano-soviétique le 23 août 1939 provoque une réaction anti-communiste dans tout le pays qui n'épargne pas les quelques militants encore présents dans les entreprises locales.

1939 : UNE VILLE EN ALERTE

En septembre 1939, la défense du littoral méditerranéen impacte la vie quotidienne des habitants de Port de Bouc. D'abord, la crainte d'un bombardement ou d'une invasion allemande incite l'armée française à se déployer sur la côte. Un commandant de place d'armes prend ses quartiers dans la ville, les premières garnisons sont très temporairement cantonnées à l'école de La Lèque avant de prendre place dans des hangars non occupés au grand regret du maire, Marcel Gaussorgues, qui déplore le manque de correction de l'armée en matière de réquisition.

**C'EST DANS
CE CONTEXTE
QUE LA GUERRE
INTERVIENT ...**

DE LA DRÔLE DE GUERRE À L'ARMISTICE

Le 1^{er} septembre 1939, Hitler envahit la Pologne. La France et la Grande-Bretagne ripostent en déclarant la guerre à l'Allemagne. Port de Bouc découvre, comme le reste du pays, l'ordre de mobilisation générale et prend connaissance des premières mesures liées à l'état de guerre.

Après l'interdiction de la presse subversive, la mise hors la loi du parti communiste le 26 septembre 1939 accentue la répression : un rapport de police du 10 novembre donne la liste de 56 suspects dont 24 employés des chantiers navals. Le décret du 9 novembre interdisant les syndicats d'obédience communiste conduit le préfet à prononcer la dissolution des syndicats CGT de Port de Bouc.

LA MOBILISATION

De nombreux Port de Boucains mobilisés rejoignent leurs affectations. Seuls, quelques pères de familles nombreuses et certains « affectés spéciaux » travaillant dans des entreprises locales dévolues à la Défense nationale sont exemptés de ce départ.

Les usines de produits chimiques et les entrepôts de matières premières de Port de Bouc participent à l'effort de guerre. Sur le territoire de la commune, Kuhlmann, Saint-Gobain et Vieille Montagne sont rattachés à la Poudrerie de Saint-Chamas qui dépend de la 15^e Région de l'Armée française.

Les mobilisés restent dans l'immobilisme sur un front encore inexistant et dans l'attente d'une guerre absente : c'est « la drôle de guerre ». Port de Bouc s'efforce de garder le contact avec ses enfants partis normalement en découdre avec l'ennemi. L'envoi de colis, notamment à Noël 1939, et les souscriptions via les comités d'aide tissent ce lien si important dans ces temps difficiles.



© Del. Mirots



Le 10 mai 1940, la Wehrmacht lance son offensive contre les Pays-Bas et la Belgique avant de s'attaquer à la France.

Belges, Hollandais, Luxembourgeois et Français du Nord fuient vers le Sud. Selon un recensement de juillet 1940, 83 Français et 25 Belges et Luxembourgeois arrivent à Port de Bouc par le biais de leurs entreprises installées sur la commune ou par rapprochement familial. 10 personnes d'Alsace/Lorraine et les réfugiés belges font l'objet d'un classement particulier dans ce recensement.

LA DÉROUTE DE L'ARMÉE FRANÇAISE

En six semaines, les Allemands mettent en déroute l'armée française. Le 10 juin 1940, l'Italie en profite pour déclarer la guerre à la coalition franco-britannique. Mais dans les jours suivants, les Italiens établis à Port de Bouc manifestent leur soutien à la France.

Dans le même temps, cinq jeunes habitants sont victimes des combats et une soixantaine de soldats de Port de Bouc sont déclarés prisonniers de guerre des Allemands.

MORTS POUR LA FRANCE

À l'issue de la « bataille de France », les pertes militaires comprennent près de 90 000 morts dont trois mobilisés port de boucains :

- **Adrion Chanuel**, mort le 9 juin 1940 à Taillefontaine (bataille de l'Aisne),
- **Rosier Mistral**, mort le 26 mai 1940 à Gravelines (Nord),
- **César Rettig**, mort le 25 mai 1940 à Martincourt (Lorraine).

Deux marins sont décédés pendant la drôle de guerre et ont acquis le statut de « Mort pour la France » :

- **Henri Le Blevec** décède le 27 avril 1940 à bord du cargo charbonnier *SNA 7*, victime d'une mine sur les côtes tunisiennes,
- **René Soulas** décède le 18 février 1940 à bord du cargo *PLM 15*, torpillé par l'U-37 (Werner Hartmann), devant El Ferrol (nord-ouest de l'Espagne). Réquisitionné en 1940, le bâtiment contribuait au transport de matériel, il coulera en 40 secondes en emportant avec lui tous les membres d'équipage.

17 JUIN 1940 : L'ARMISTICE



Le 16 juin 1940, le président du Conseil, Paul Reynaud, démissionne. Le 17, Le maréchal Pétain le remplace et annonce aux Français sa volonté de cesser les combats. Le 18, le général De Gaulle lance son fameux appel à la Résistance depuis Londres. Son discours sera repris le lendemain dans *Le Petit Provençal* et *Le Petit Marseillais*. Le 22, le général Huntziger, chef de la délégation française nommée par le maréchal Pétain, signe l'armistice à Rethondes.

Les conditions d'armistice sonnent comme un affront pour les Français qui voit leur pays coupé en deux par une ligne de démarcation.

Port de Bouc se retrouve, provisoirement, en zone dite libre mais la guerre va s'imposer peu à peu dans leur vie quotidienne...

10 JUILLET 1940 INSTAURATION DU GOUVERNEMENT DE VICHY

LA RÉVOLUTION NATIONALE

Le 10 juillet 1940, l'État Français est créé, le maréchal Pétain obtient les pleins pouvoirs et déclare la nécessité d'une Révolution nationale basée sur le travail, la famille et la patrie. Le pouvoir émanant d'un seul homme, toutes les assemblées élues seront supprimées et toutes les communes de plus de 2 000 habitants dotées, par arrêté préfectoral, de délégations spéciales constituées de partisans de l'Ordre.

En application de la loi du 16 novembre 1940 portant sur la réorganisation des corps municipaux, le sous-préfet propose le remplacement de la municipalité de Port de Bouc. L'arrêté de nomination de Jules Crétonin signé du préfet André Viguié est ordonné le 13 février 1941. L'administration communale se réorganise : quatre hommes et cinq femmes sont réputés démissionnaires de leurs fonctions car ne possédant pas la nationalité française.

Les premières mesures prises par l'équipe municipale sont celles d'une politique d'allégeance au régime. Elle rend d'abord hommage au maréchal Pétain à travers l'envoi d'une lettre de remerciements à ce dernier et répond à la proposition du préfet sur les changements de dénomination des rues : la rue Roger Salengro est nommée Jean Chiappe, le cours Landrivo devient l'avenue du maréchal Pétain et le quai de la Liberté le quai Landrivo.



14 juillet 1941
Fête nationale au stade de Port de Bouc



L'ÉCOLE : LABORATOIRE DE LA RÉVOLUTION NATIONALE

Fervent accusateur de l'école républicaine, un mois après sa prise de fonction Pétain annonce une réforme de l'école. L'entreprise d'idéologisation et d'embrigadement des écoliers passe par la relégation des institutrices « laïcards et mal pensants », des programmes simplifiés pour faire place aux activités sportives pour les garçons et manuelles pour les filles, le renouvellement du cours d'instruction civique et de morale, des manuels scolaires révisés, le retour des congrégations religieuses... Le nouvel hymne *Maréchal nous voilà* est chanté chaque matin à la levée du drapeau.

Localement, 1 370 enfants fréquentent les écoles maternelles et primaires réparties dans les deux principaux quartiers : Le Canal et La Lèque. Les garçons et les filles sont encore séparés. À la suite de cet enseignement de base, l'élève peut intégrer les cours professionnels en section commerciale, ménagère, générale ou industrielle pour obtenir son certificat d'étude.



LES PRINCIPES DE L'ORDRE NOUVEAU

Le travail

Après la suppression des syndicats, le gouvernement de Vichy réorganise le travail en corporations. Dès 1941, la Charte du travail affirme les bases d'une organisation corporatiste et institue des ordres (encore en vigueur aujourd'hui) pour les professions libérales. Le 24 avril, Pétain instaure officiellement le 1^{er} mai comme la fête du Travail et de la Concorde sociale.

La famille

Elle est perçue comme un élément fondamental pour le pays. La natalité est encouragée. Les familles nombreuses sont célébrées et pour les favoriser, plusieurs mesures législatives sont adoptées. Ainsi, la femme est renvoyée à la maison, dévouée à ses enfants, réduite aux tâches domestiques et son travail ne doit pas être salarié pour ne pas menacer celui des démobilisés. C'est à cette image de la femme que le maréchal Pétain prétend rendre hommage en faisant de la fête des Mères une fête nationale.

À Port de Bouc, c'est dans les écoles maternelles que les goûters à la gloire de la figure traditionnelle de la mère sont organisés par la municipalité. Une prime municipale à la natalité d'un montant de 100 francs est instaurée le 31 juillet 1942. Le dernier dimanche du mois de mai, les mères exemplaires sont médaillées et récompensées par l'attribution de lots de denrées alimentaires à la suite d'une cérémonie religieuse.

La patrie

Pour mettre le culte de la patrie à l'honneur, Pétain crée dès 1940 les Chantiers de jeunesse à la place du service national. Ces chantiers doivent inculquer aux jeunes gens le sens du travail, de la discipline et le culte du chef. Pendant six à huit mois ils vivent en camps près de la nature et accomplissent des travaux d'intérêt général dans une ambiance militaire. Les exploitations telles les Salins du Midi profitent de cette organisation pour demander l'envoi de jeunes destinés à servir de main-d'œuvre ouvrière.

Par ailleurs, Pétain institue le 29 août 1940 la Légion française des combattants « les yeux du maréchal » née de la fusion par le régime de Vichy de toutes les associations d'anciens combattants et dont le but est de propager la Révolution nationale et de lutter contre les opposants. Sa présidence est assurée par Pétain lui-même. La Légion est organisée en unions provinciales, départementales et sections communales. Les chefs locaux sont nommés et appointés.

En 1941, Port de Bouc compte 465 adhérents à la Légion et 88 aux Amis de la Légion. Elle organise des réunions de propagande pour exposer les principes de la Révolution nationale, collecte des dons pour les prisonniers de guerre et crée l'association des Jardins du maréchal. Mais dans un rapport du 21 août, la gendarmerie signale qu'à Port de Bouc la population supporte mal la prétention de certains légionnaires.

LES ARMES DE L'ORDRE NOUVEAU

Un régime autoritaire

Le régime de Vichy se caractérise par une quasi-suppression des libertés individuelles, l'instauration de la censure, la mise en place d'un secrétariat général de l'Information afin de coordonner la propagande officielle, et une épuration de l'administration (une loi du 30 juillet 1940 décide de sa « francisation »).

Un régime répressif

Responsables supposés de la défaite et tous considérés comme des traîtres à la patrie, les ennemis du régime font l'objet d'une répression intense : ouverture de courriers, filatures, perquisitions, arrestations, internements. Pour faire appliquer ces mesures sur le secteur de Martigues, un commissaire spécial est installé à Port de Bouc.

LES COMMUNISTES

La législation anticomuniste mise en place pendant la drôle de guerre se renforce sous le régime de Vichy et les résistants port de boucains de la première heure en font les frais.

Le 13 novembre 1940, onze perquisitions chez des militants communistes repérés et considérés comme dangereux pour la Défense nationale et la sécurité publique aboutissent à trois arrestations : Véran et Étienne Guigues (dockers), Albert Boiteau (ouvrier aux chantiers navals), à la saisie d'une ronéo, d'une machine à écrire et de nombreux tracts et journaux clandestins. Lucien Giorgetti est arrêté puis interné le 12 décembre.

LES ÉTRANGERS

Reprochant à la loi de 1927 d'avoir fait des Français trop facilement, le gouvernement de Vichy suspend les naturalisations et impose le principe d'une révision générale de celles accordées entre 1927 et 1940 qui se traduit par la dénaturalisation de nombreux immigrés.

« La France aux Français » devient le slogan en vigueur. Le 17 juillet 1940, toute personne non française d'origine est exclue de la fonction publique et les étrangers doivent demander à la police un sauf-conduit pour sortir de leur commune de résidence. La loi du 27 octobre institue la carte d'identité de Français et une carte d'identité d'étranger.



L'AUSTÉRITÉ S'INSTALLE...

LES HABITANTS ONT FAIM !

Dès les premières heures de la guerre, le gouvernement met en place des mesures de rationnement draconiennes. Le quotidien des populations est difficile. Les matières premières se font rares. Cette situation durera jusqu'en 1949.



Une commission chargée de gérer le ravitaillement se met en place. Les épiceries locales sont listées et chacune d'elle possède un inventaire nominatif de ses clients. Le mode de distribution est encadré par la préfecture et le service du Ravitaillement général.

Les cartes de rationnement apparaissent. Quatre employés communaux sont chargés de la gestion des cartes, épaulés par quatre autres lors des distributions mensuelles. D'abord basé au bar Le Cymos, le comité de Ravitaillement est ensuite rapatrié à la mairie. Les denrées arrivent généralement par train de Châteaurenard, Noves, Mallemort, Plan-d'Orgon ou Saint-Rémy-de-Provence.

Deux grossistes sont chargés de répartir les denrées auprès des épiceries et cantines des usines locales, il s'agit de la Société de ravitaillement de Caronte et la coopérative des Chantiers et ateliers de Provence. La première assure aussi l'approvisionnement de tous les équipages des navires amarrés aux quais de Lavéra, Kuhlmann, Caronte et Verminck.

LA POPULATION JUIVE À PORT DE BOUC

La communauté juive de Port de Bouc semble très limitée en termes d'effectifs et plurielle en termes d'origine. Au début de la guerre, quatre familles vivent à Port de Bouc ainsi qu'un homme désigné célibataire bien que vivant avec une tierce personne (concubine, famille ?). Peu d'éléments nous permettent de savoir s'ils ont été inquiétés.

La traque des Juifs est pourtant une réalité. Elle s'intensifie avec l'arrivée des Allemands fin 1942. Des opérations de perquisitions, rafles et arrestations touchent les ennemis du régime nazi dans toute la région.

Le bar restaurant Le Cymos, géré par une famille juive est réquisitionné. Un Juif d'origine roumaine, Jean Steinberg, habitant Port de Bouc depuis 1924, est déchu de la nationalité française. Il est arrêté par la police française pour des faits de contrebande et détention de faux tickets de rationnement. Transféré au parquet, il est interné au camp de Vernet. Quelques 40 000 personnes se sont entassées dans ce camp avant d'être déportés vers l'Allemagne et ses camps de la mort. Dès lors, cet habitant, cultivateur à son compte, disparaît des registres communaux.

En décembre 1942, le tampon « JUIF » est apposé sur les papiers d'identité. La Gestapo et la Milice traquent les Juifs. En janvier 1943, l'évacuation et la rafle des Juifs de Marseille sont commentées par les habitants, certains étant témoins des départs massifs en convoi vers la capitale. Les familles juives port de boucaines sont toutefois encore présentes sur les recensements de population de 1943. À ces familles françaises, il faut ajouter les ouvriers requis des usines locales.

Ainsi, on dénombre onze Juifs travaillant pour les chantiers navals et un autre à l'usine Saint-Gobain. À Kuhlmann, le seul représentant juif connu, David Szejnberg, est ingénieur chimiste. Il arrive à Port de Bouc le 8 juin 1940 par le car de Marseille en provenance de Belgique, avec le statut de réfugié. D'origine polonaise, il loge au Central Hôtel. Il est arrêté puis déporté au départ de Drancy le 4 mars 1943 à destination de Maidanek en Pologne (camp d'extermination de Lublin). Il est porté disparu en déportation. Les circonstances de son arrestation restent inconnues. Vivait-il encore à Port de Bouc ? Sa présence sur la stèle mémorielle présente dans l'usine le suppose... Il n'avait que 32 ans à son décès.

1941 : DU REFUS À LA RÉSISTANCE

Les dispositions prises pour contrôler la population, la jeunesse et le monde du travail engagent de plus en plus l'État Français dans la voie de la collaboration avec l'Allemagne mais la confiance dans le maréchal Pétain domine encore.

L'intensification de sa politique répressive se conjugue pour la population avec l'accroissement des difficultés économiques et de la vie quotidienne. Bien qu'épargnée par l'Occupation jusqu'en novembre 1942, elle est soumise aux réquisitions de ses ressources par les autorités allemandes et aux restrictions qui font grandir le mécontentement.

PREMIÈRES ARRESTATIONS

- Antoine Alcantara, docker.
- Michel Borio (naturalisé), docker.
- Alcide Buonamini, ouvrier.
- Louis Buonamini, chanfreineur.
- Jean-Marie Desvoy, docker.
- Louis Dhreuil, chaudronnier.
- Laurent Donati (Italien), traceur.
- Roberto Donati (Italien), menuisier, ex-membre des brigades internationales ayant participé aux combats de la guerre civile en Espagne.
- Fernand Ducourtioux, docker.
- Alfred Giorgetti, docker.
- Marius Godard, docker.
- Alfred Vernet, ajusteur.
- Édouard Viale, soudeur, ex-membre des Brigades internationales en Espagne.

APPELS À MANIFESTER

Créé le 15 mai 1941 pour regrouper ceux qui veulent lutter contre Vichy et l'Occupation allemande, le Front National de Libération appelle les mères de famille à manifester le 30 mai 1942, jour de la fête des Mères instituée par Pétain, et la population à défiler le 14 juillet avec le drapeau tricolore et en chantant *La Marseillaise*.

Les actions des premiers résistants sont surtout des actions de propagande et d'information faites avec des moyens de fortune. Si la propagande par tracts et graffitis est intense jusqu'à la fin 1941, elle est malgré tout le fait d'une minorité organisée essentiellement dans la CGT et le PCF clandestins.

Après quelques actions sporadiques, une réunion informelle se tient mi-janvier chez Jean Nunez avec François Caparros, Sauveur Pastourel, Charles Sacarpelli, Louis Vallauri et John Vella pour structurer l'organisation clandestine. De-là est formé le premier triangle clandestin avec Michel Barrat, Louis Barsotti et François Caparros.

Le 8 février 1941, suite à une nouvelle distribution de tracts et de journaux dans les boîtes à lettres, la police propose l'internement de plusieurs militants et procède le 12 février à l'arrestation de Sauveur Pastourel et Louis Barsotti. Mais l'action clandestine s'intensifie et le 12 décembre, les autorités lancent une nouvelle vague d'arrestations dans le département. À Port de Bouc, seize perquisitions sont suivies de treize internements administratifs et deux transferts au parquet.

LA RÉSISTANCE DOIT SE RÉORGANISER

La direction régionale clandestine du PCF demande à Charles Scarpelli de reconstruire les organisations de Résistance à Port de Bouc. Il s'y attelle avec Louis Vallauri, responsable du Front National de Libération, Armand Peynichou chargé de la CGT clandestine, François Caparros en charge des Jeunesses communistes et René Rieubon à la tête du syndicat officiel des chantiers navals autorisé par Vichy, chargé de le détourner de sa véritable fonction pour en faire un moyen de lutte à l'intérieur des chantiers.



LES RÉQUISITIONS ET LES RESTRICTIONS FONT GRANDIR LE MÉCONTENTEMENT

LE RATIONNEMENT



PORT DE BOUC : UNE VILLE DUREMENT TOUCHÉE

Port de Bouc compte très peu d'agriculteurs locaux. Les producteurs et les jardins familiaux (750 à 950 bénéficiaires) existent mais ils ne peuvent pas répondre à la demande de la population (6 à 7 500 habitants). Le marché local est insignifiant et les prix souvent trop élevés.

La commune est un port de pêche, elle est donc moins aidée par la Direction régionale du Ravitaillement car la vingtaine de pêcheurs a obligation de déposer le fruit de sa journée à la criée. Largement taxés, ils préfèrent produire pour le marché noir marseillais plutôt que de laisser la moitié de leur pêche aux services du Ravitaillement général. Quant aux sept boulangers, qui se ravitaillent au moulin de Grignan à Istres, ils peinent à trouver de l'essence pour s'y rendre et la quantité de farine qui leur est allouée est limitée (315 gr par personne et par jour).

LICENCIEMENTS MASSIFS

En août 1942, le directeur de la sécherie de morue menace de ne plus embaucher de femmes s'il ne reçoit pas rapidement des galoches. Il n'est pas possible de faire travailler son personnel sans galoche sur un sol recouvert de sel. L'établissement doit préparer et livrer pour cet hiver une commande de 200 tonnes de poisson salé pour Marseille provoquant une intensification du travail dans cette entreprise. En septembre, le personnel féminin est licencié.

1942 : UNE OCCUPATION MASSIVE



AVRIL 1942 : LA RELÈVE

Le Reich en guerre a besoin de main-d'œuvre pour remplacer les Allemands engagés sur le front. En avril 1942, Pierre Laval proclame « la Relève » par laquelle l'envoi de trois volontaires en Allemagne permet la libération d'un prisonnier de guerre. Des offices de placement allemands (OPA) développent des actions de propagande en faveur des départs en Allemagne. Mais le volontariat a ses limites et le 4 septembre 1942, la réquisition des ouvriers est autorisée provoquant un mécontentement grandissant.

À Caronte, plusieurs compagnies d'Indo-chinois travaillent pour les entreprises liées à l'organisation Todt ou directement pour les Allemands et vivent dans des conditions de logement extrêmement précaires. Des civils sont aussi réquisitionnés pour assurer la garde des voies ferrées.



Prétextant le débarquement allié en Afrique du Nord, Les Allemands envahissent la zone sud le 12 novembre 1942. C'est le début de l'Occupation.

UN SITE STRATÉGIQUE

Port de Bouc, avec ses chantiers navals, sa rade et son port, est considéré comme un site fortement stratégique dont les entreprises présentent aussi pour les Allemands un intérêt économique certain.



VIE SOCIALE ET CIVILE PORT DE BOUC EN 1942

- 6 août : les ouvriers volontaires pour travailler en Allemagne commencent à se présenter au poste de police pour se renseigner sur les formalités.
- 9 août : l'obligation de déposer toutes les armes possédées par la population affole les chasseurs.
- 24 août : une dizaine de légionnaires et quelques officiers ont participé à une cérémonie de la Légion. La population locale a brillé par son absence, ce qui dénote le degré d'hostilité des habitants de Port de Bouc vis-à-vis de la Légion et du gouvernement en place.

LES RÉQUISITIONS

Les troupes allemandes, soit 1 100 hommes pour une population d'environ 7 000 habitants, arrivent à Port de Bouc et s'installent sur la côte et en ville. Les Allemands procèdent aussi à la réquisition de logements et de bâtiments publics.

Après l'arrivée des troupes d'Occupation, les régiments français quittent le territoire suite à la démobilisation de l'armée française. La batterie (DCA) anti-aérienne de Plan Fossan, qui constitue la première défense de l'intérieur des terres, est investie par l'armée allemande.

Les Allemands investissent le port, réquisitionnent les locaux de la marine et de la police de navigation françaises situés à La Lègue. Les premières vedettes militaires allemandes stationnent dans le port.

Les Chantiers et ateliers de Provence passent sous l'autorité de la Kriegsmarine qui veut profiter des installations pour accroître son potentiel militaire et parfaire son armement. Une garnison est implantée à l'intérieur de l'entreprise pour tout contrôler.



1942 : UNE VILLE EN ALERTE

Avec l'arrivée massive des troupes d'Occupation allemande à partir de novembre, les habitants sont les spectateurs de l'activité militaire. De mois en mois, les alertes aériennes sont de plus en plus répétées jusqu'à se produire plusieurs fois par jour. Les Allemands prennent la direction du port, s'installent dans les entreprises locales, se réapproprient les modules de défense construits par l'Armée française.

LES RESTRICTIONS

En situation de guerre, l'essentiel est de survivre dans des conditions les plus acceptables possibles.

L'eau et l'électricité sont réglementées. Le charbon est une denrée tout aussi rare. En 1942, les conditions d'accueil des enfants dans les écoles de la commune sont alarmantes. Le maire signale qu'un grand nombre d'appareils de chauffage sont hors d'usage. De plus, de grosses fuites sur les conduites privent d'eau les habitants d'immeubles entiers. Quant aux collecteurs d'égouts, de nombreuses avaries sont observées et nécessitent des réparations urgentes. Mais les matériaux sont rares et la mairie peine à obtenir des bons de métaux auprès des services concernés.

Si tous les foyers sont concernés par le manque de produits d'hygiène et de santé, il en est de même pour les professionnels. L'accès au savon, à la saccharine et aux produits de lavage du linge est strictement réglementé. Leurs ayants droit sont méthodiquement répertoriés. Deux sages-femmes, un médecin, trois religieuses chargées du dispensaire, des infirmières et quatre pharmaciens s'occupent de la santé des habitants de Port de Bouc et obtiennent un régime particulier d'attribution en savon. L'activité de la maison close « Bataclan » réquisitionnée par la Wehrmacht demande une attention singulière en matière d'hygiène. Les troupes allemandes demandent donc une attribution supplémentaire de savon pour les six « ouvrières » du bordel.

Les autorités obligent les communes à inventorier toutes leurs productions agricoles. Le café, les pâtes, l'huile, le vin mais aussi la laine sont de plus en plus rares. Les réquisitions débutent et sont de plus en plus contraignantes. Une politique d'économie intense se met en place dans l'administration publique. À Port de Bouc, comme ailleurs, la récupération des vieux papiers est une obsession nécessaire et obligatoire. Des recommandations officielles conseillent les administrations communales pour une gestion optimisée de ces denrées.



LA DÉFENSE ALLEMANDE

Après l'Occupation de la zone sud de la France, les Allemands décident de fortifier les côtes françaises pour protéger le littoral méditerranéen et repousser un éventuel débarquement des Alliés.



La 19^e armée allemande, composée de sept secteurs côtiers de défense, couvre les 864 kilomètres de côtes françaises de la frontière espagnole à la frontière italienne. Dès janvier 1943, la Wehrmacht, la Luftwaffe et la Kriegsmarine lancent la construction du mur de la Méditerranée (Sudwall) avec notamment l'édification de bunkers ou blockhaus, dont certains sont encore intacts aujourd'hui.

Le 20 janvier 1943, des membres des sections de travail du III^e Reich débarquent à Port de Bouc pour entreprendre les travaux. La construction de ces nombreux ouvrages défensifs nécessite une main-d'œuvre abondante pour laquelle des réquisitions sont organisées par la Feldkommandantur ou l'OPA. Faute de logements, certains ouvriers séjournent sur le vapeur *Chenonceau* amarré au quai de Caronte.

Comme pour le mur de l'Atlantique, les travaux sont pris en charge par l'organisation Todt (du nom de son fondateur allemand, ingénieur en génie civil) ou sous-traités à des entreprises locales. Bunkers, blockhaus, emplacements bétonnés pour l'artillerie lourde, cordons de batteries, tranchées, installation de mines sous-marines, minage des zones littorales... se multiplient localement. Le Feldmarschall Rommel viendra en personne inspecter les fortifications en février 1943.

Les premières alertes sérieuses ont lieu en avril 1943. Les bombardements alliés se multiplient sur Istres, Salon-de-Provence, Arles, Miramas... mais épargnent Port de Bouc.

LA PEUR DES BOMBES

Pendant la Seconde Guerre mondiale, dans toutes les communes de plus de 2 000 habitants, une brigade doit être constituée afin d'assurer la protection des populations civiles.

Par précaution, des premières instructions avaient été transmises aux maires en 1931 et des projets d'abris enterrés pour 250 à 350 personnes sont déjà envisagés à Port de Bouc dès 1935.

En 1942, la mise en sécurité des habitants de Port de Bouc a du mal à s'organiser en raison d'un désaccord entre le commissaire de police et le chef communal de la Légion des combattants.

Les autorités allemandes contribuent elles aussi à la prise de mesures de Défense passive. Le camouflage des fenêtres constitue la plus grande préoccupation des autorités occupantes car les lumières, vues du ciel, renseignent les troupes alliées et favorisent des frappes plus précises.

DÉFENSE PASSIVE

- **Mise en place d'un réseau de surveillance** : la sirène est installée sur les toits des chantiers navals à quelques mètres du local du concierge qui a un téléphone.
- **Construction d'abris souterrains et recensement des lieux pouvant servir d'abris** (caves privées). Deux abris en ciment armé pouvant résister à des bombes de 250 kg sont construits en 1943 dans le secteur du Canal. Ailleurs, on trouve des abris en bois et des tranchées.
- **Information et sensibilisation de la population** : par voie d'affiches ou radio sur la conduite à tenir en cas d'alerte.

Les membres de la Défense passive doivent être clairement identifiés par la population en cas de sinistres. Deux équipes coexistent :

- la **sécurité générale** chargée des blessés en coopération avec les sapeurs-pompiers, le milieu médical, la police et les services municipaux,
- le **déblaiement** chargé de l'enlèvement des décombres (les membres de cette brigade portent un brassard).

LES INDUSTRIES SOUS TUTELLE ALLEMANDE

KUHLMANN PENDANT LA GUERRE

Depuis la mise en place de l'État Français du maréchal Pétain, les usines chimiques dépendent du Comité d'organisation des usines chimiques et continuent à produire les composants de l'armement pour la Défense nationale tout en fournissant encore une clientèle privée.

La situation se dégrade lorsque les troupes allemandes investissent la zone dite libre en novembre 1942. Le blocus des Alliés en Méditerranée stoppe l'approvisionnement des usines en matières premières. Les prérogatives réquisitionnant la main-d'œuvre (notamment spécialisée) ralentissent d'autant plus la production.

Dès l'arrivée des Allemands, les directeurs des entreprises locales se plaignent de l'ingérence du nouvel occupant dans les affaires de leurs usines. Pendant quelques semaines voire quelques mois, l'attentisme est de rigueur.

Les établissements Kuhlmann emploient alors jusqu'à 230 ouvriers. Les réquisitions d'ouvriers obligent l'usine à combler ce manque de main-d'œuvre en recrutant des femmes et des travailleurs indochinois.

En janvier 1943, le directeur de l'usine Saint-Gobain est remercié. Le chantier naval débute la production des navires destinés à l'armée ennemie et l'usine Kuhlmann attend les instructions de l'occupant allemand. L'usine obtient d'être classée « S.Betrieb » à l'automne 1943, nouvelle catégorie d'usine protégée des réquisitions de main-d'œuvre qui permet de maintenir les travailleurs si l'entreprise travaille à plein rendement pour l'économie de guerre allemande. Mais les navires n'accostent plus au quai de Kuhlmann et les ouvriers spécialisés se font de plus en plus rares. La production est plusieurs fois stoppée. Les Allemands démolissent alors certains hangars et appareils non utilisés pour en récupérer le plomb.

Mais en secret, l'usine est aussi le siège d'une activité de Résistance. Plusieurs employés, anciens membres du syndicat des produits chimiques œuvrent dans la propagande anti-nazi. Le directeur fait partie du réseau Mithridate depuis le 1^{er} septembre 1943, réseau de renseignements militaires franco-britannique créé dès 1940 et réunissant plus de 1 600 agents sur tout le territoire français. Il est inquiété et interrogé par les services allemands qui ne trouveront aucune preuve de son engagement. Toutefois, aucun acte de sabotage dans l'enceinte de l'usine ou de ralentissement délibéré de la production n'a été porté à notre connaissance.

Chantiers et ateliers de Provence

- **Septembre 42** : l'avis *Pageot de la Touche* est lancé en présence de l'archevêque.
 - **Février 43** : deux avis destinés aux Allemands sont en cours de finition. Des chalands réservés aux opérations militaires arrivent de Rotterdam en pièces détachées pour être montés sur place. Les officiers de la Marine française chargés de la surveillance de la construction sont mis à la porte sans ménagement par les troupes d'Occupation. Pour améliorer le rendement, les Allemands distribuent de la soupe aux travailleurs, mais la semaine de travail est portée à quarante-huit heures.
 - **Mars 43** : la Marine allemande (Kriegsmarine) utilise les chantiers à plein rendement. Une centaine de jeunes reçoivent leur ordre d'affectation aux CAP. Cette situation apporte un soulagement à certains qui échappent ainsi à leur départ en Allemagne, et de la colère chez d'autres qui se plaignent d'un salaire inférieur dans leur nouvelle affectation.
 - **Avril 43** : la Kriegsmarine fournit du personnel pour compenser le départ des ouvriers spécialisés en Allemagne. Sous la contrainte des autorités allemandes, la construction de l'avis *Matelot Leblanc* est accélérée et des essais de navigation ont lieu sur l'étang de Berre, la direction refusant de les faire en pleine mer. Les matières premières ne sont plus fournies, à l'exception de celles destinées au montage des chalands. Pour les avis, les matériaux sont récupérés sur les navires français en cale sèche.
 - **Mai 43** : les autorités allemandes sont satisfaites des essais probants de l'avis dragueur de mines *Matelot Leblanc* au large de Marseille. Le maire en profite pour fournir la liste des prisonniers de guerre de Port de Bouc pour tenter de les faire libérer en les affectant ensuite aux chantiers. 150 ouvriers requis sur les 400 attendus arrivent. Les jeunes réquisitionnés de Carcassonne en tant que STO pour Port de Bouc demandent des permissions pour se rendre chez eux. Certains groupes d'ouvriers travaillent jour et nuit par roulement de onze heures.
 - **Juin 43** : 167 jeunes des classes 40, 41 et 42 ont reçu leur carte de travail et certains détiennent déjà leur ordre de mutation, rendant leur départ quasi inéluctable pour les usines allemandes. La direction des CAP s'efforce d'en empêcher l'effet.
- Octobre 43** : une recrudescence de propagande des résistants fait jour au sein des chantiers navals. L'avis *Amiral Seres* est lancé.

Kuhlmann

- **Janvier 43** : des Allemands emportent des tonneaux et des tuyaux, l'usine se plaint à la Kommandantur.
- **Février 43** : des engrais sont encore fabriqués. Des commandes allemandes concernant la chimie sont sur le point de se conclure.
- **Mars 43** : une vingtaine d'ouvriers spécialisés est réquisitionnée. La fabrication des engrais cesse faute de personnel.
- **Avril 43** : des femmes et 25 travailleurs indochinois sont embauchés, la production de sulfate de cuivre, d'engrais et de bromure de méthyle peut reprendre.
- **Mai 43** : malgré de nombreuses commandes, la carence en main-d'œuvre spécialisée provoque un nouvel arrêt de la production de sulfate de cuivre.
- **Juin 43** : l'usine offre 20 000 francs pour l'œuvre chargée du départ de jeunes enfants de Port de Bouc pour des vacances à la montagne.
- **Novembre 43** : l'usine s'arrête à cause du manque de matières premières.

Saint-Gobain, Chauny et Cirey

- **Février 43** : l'usine est en attente des instructions allemandes.
- **Mars 43** : les difficultés d'approvisionnement de matières premières ralentissent la production d'oléum (trioxyde de soufre) utilisé pour la fabrication d'explosifs.
- **Avril 43** : la production d'acide sulfurique pour les clients habituels se poursuit. La main-d'œuvre féminine comble les places vacantes du personnel masculin réquisitionné ou prisonnier, remplacement parfois difficile à cause de la pénibilité de certains travaux manuels.
- **Décembre 43** : l'acide sulfurique, servant également de base pour la composition des explosifs, est désormais fabriqué pour l'armée allemande.

Sécherie de morue

- **Février 43** : un chalutier est saisi, transformé, puis quitte le port pour une destination inconnue. La Cie de Grande Pêche est ruinée suite aux réquisitions et annexions des chalutiers.
- **Mars 43** : totalement paralysée, la sécherie ne conserve qu'un personnel réduit.
- **Avril 43** : les Allemands se sont accaparés de tout le matériel d'armement de pêche provoquant un différend avec l'entreprise.

Vieille Montagne

- **Mars 43** : l'usine est arrêtée et ne conserve qu'une quarantaine de personnes pour l'entretien courant.

Suite aux prélèvements allemands, au blocus anglais, à la baisse des importations, aux problèmes de transport et au ralentissement économique par manque de matières premières et d'énergie, la pénurie va se généraliser.

VIE SOCIALE ET CIVILE PORT DE BOUC EN 1943

- **15 février** : un film de propagande sur Laval passe au cinéma Les Variétés. Les spectateurs adoptent une attitude rebelle.
- **10 mars** : des jeunes de Port de Bouc requis pour le STO prennent le train du matin pour rejoindre les usines allemandes dont Nuremberg.
- **11 mars** : des réactions xénophobes font jour dans la population à cause du départ des jeunes pour le STO, alors que les travailleurs étrangers restent en place. La dénaturalisation pour certains d'entre eux leur devient profitable.
- **13 mars** : un marin allemand en état d'ébriété s'est emparé d'une locomotive. En tentant de la manœuvrer, il l'a faite chuter dans la fosse de la plaque tournante la rendant inutilisable. Les résistants pourront remercier ce soldat allemand pour son acte de sabotage involontaire.
- **22 mars** : l'Olympique de Marseille et Port de Bouc s'affrontent lors d'un match de football, l'équipe locale l'emporte deux buts à un devant 300 spectateurs.
- **8 avril** : le chef de la Légion s'attire une nouvelle fois le discrédit de la population après son conseil de rester stoïque en cas de bombardements, alors que tout le monde sait qu'il se cherche une retraite plus sûre et mieux abritée que dans la ville.
- **18 avril** : les Allemands souhaitent réquisitionner tous les navires présents dans l'étang de Berre pour les envoyer en Tunisie sauver les débris de l'armée de Rommel.
- **25 avril** : les abris vétustes situés devant les chantiers navals font l'objet d'une remise en état.
- **27 avril** : des Allemands ivres se tapent dessus entre eux à la sortie des bars ouverts à leur intention. Le lieutenant de la Kommandantur accusé d'ivresse est muté à Arles auprès de son colonel par mesure de rétorsion.
- **30 avril** : les canons et l'aviation allemande ont bombardé des sous-marins alliés au large de Port de Bouc.



Les résultats de la Relève s'avèrent insuffisants, la loi du 16 février 1943 institue le Service du Travail Obligatoire (STO) pour les jeunes gens de 20 à 22 ans et le recensement des hommes de 20 à 31 ans sans emploi.

Tous doivent aller travailler en Allemagne ou dans les usines françaises réquisitionnées.

LA RÉSISTANCE SE RENFORCE

La Relève, l'Occupation allemande et le STO, ajoutés aux problèmes de ravitaillement contribuent au renforcement de la Résistance qui élargit son recrutement.

Sur le plan national, en mars 1943 Jean Moulin pousse les mouvements de Résistance à fusionner au sein des Mouvements Unis de Résistance (MUR) pour diffuser tracts et journaux clandestins, collecter des renseignements sur les défenses allemandes, stocker des armes, multiplier les sabotages...

Le Conseil National de la Résistance créé le 27 mai 1943 regroupe les partis politiques, syndicats et mouvements de Résistance. Il est à l'origine d'un programme *Les jours heureux* qui conduira à de nombreuses avancées sociales.

1943 : LES MANIFESTATIONS

- **21 avril** : un rapport de police mentionne l'attroupement de cinquante femmes devant la mairie pour réclamer une ration supplémentaire de pâtes.
- **1^{er} mai** : les ouvriers sont appelés à manifester pour une augmentation de salaires.
- **12 juillet** : une distribution de tracts est suivie par cinq demandes d'internement établies par l'inspecteur de la police spéciale.
- **14 juillet** : la population est appelée à manifester avec le drapeau tricolore et en chantant *La Marseillaise*.
- **18 août** : après le bombardement des aérodromes d'Istres et de Salon qui ont atteint cinq Port de Boucains, on s'attend à des incursions de la RAF et des forces américaines sur la commune, mais rien ne se produit sinon la recrudescence d'activités subversives. Le PCF appelle à l'action, à refuser le STO et à rejoindre les FTPF.
- **1^{er} novembre** : le Front National de Libération renforce son comité local et diffuse le premier numéro de *La Marseillaise* qui annonce la parution prochaine du *Patriote martingais*. Douze autres numéros clandestins de *La Marseillaise* paraîtront jusqu'à l'été 1944.

Localement, la Résistance change de visage et son influence grandit. De plus, les chantiers navals qui se voient confier le montage de dix-huit chalands de débarquement, procèdent à des embauches massives parmi lesquelles de nombreux requis du STO qui viendront grossir les rangs des résistants. Tout est fait pour ralentir le rythme de la production.

Les différentes arrestations, les départs de François Caparros pour les maquis du Var, de Louis Vallauri au service de *La Marseillaise* clandestine, puis de Georges Lazzarino sur ordre de la Résistance, nécessitent que de nouveaux militants prennent le relais dans les produits chimiques (Pierre Alarcon, Edmond Babirowsky, Gabriel et Paul Balme, Manuel Mateu, Pierre Rubio, Charles Turrel...), sur le port (Joseph Brando, Georges Lazzarino...), à la gare (Georges Péricaud...) et aux chantiers navals.

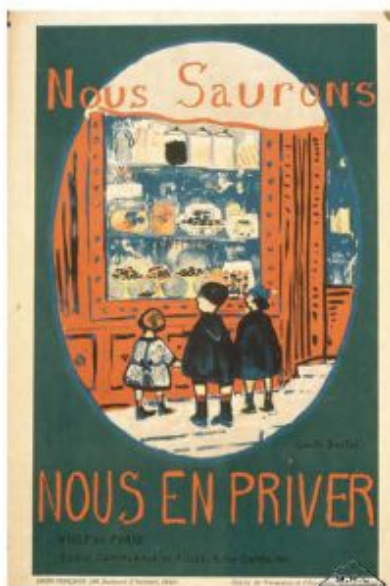
Un nouvel organigramme des responsables voit le jour avec Charles Scarpelli responsable du PC clandestin, Armand Peynichou chargé de la CGT clandestine, Cirilo Blaya responsable chargé des milices patriotiques, Pierre Armitano représentant des Forces Unies de la Jeunesse Patriotique et René Rieubon à la tête du Front National de Libération.

Les Francs-Tireurs et Partisans Français s'organisent sous l'autorité de Cirilo Blaya et sur la base de groupes de trois personnes dont chaque recrue reçoit un pseudonyme. S'ils comptent déjà 300 membres au début de 1943, ils ne disposent que d'un armement dérisoire pour engager la lutte armée.



LA COLÈRE GRONDE...

LE CASSE-TÊTE DU RAVITAILLEMENT



Vitrines vides, files d'attentes dès les premières heures du jour sont le quotidien des femmes. Régulièrement, les étals des épiciers restent vides pendant plusieurs jours. De fréquents incidents éclatent dans les files d'attente, émaillés d'affrontements xénophobes.

Les enfants et les vieillards sont prioritaires pour le ravitaillement en lait. Mais arrivant par train d'Arles, il est souvent impropre à la consommation. La Croix-Rouge américaine et le groupement des professionnels laitiers fournissent ponctuellement quelques cartons de lait concentré, des vitamines et des sacs de farine en poudre destinés aux enfants. Quant aux producteurs de lait locaux, ils n'arrivent pas à nourrir leurs bêtes et se débarrassent d'une partie de leur cheptel par nécessité.

En 1944, le commandant de la Kriegsmarine locale met à disposition un de ses navires qui fait la navette entre Martigues et Port de Bouc pour faciliter l'approvisionnement d'urgence en lait.

LE MARCHÉ NOIR

Faute de ravitaillement légal suffisant, les populations améliorent leur menu journalier en s'adressant à des réseaux parallèles, trocs et débrouilles permettant de diversifier significativement le quotidien. Mais le régime de Vichy lutte activement contre le marché noir. Des inculpations sont régulièrement émises contre des habitants pour trafic de denrées contingencées et de tickets, vols de savon, d'essence, de bicyclettes, trafic de poissons ou de faux tickets.

Le commissariat de police de Port de Bouc crée une brigade « économique » dévolue à cette seule tâche. Néanmoins, il constate amèrement que les troupes d'Occupation participent très souvent au marché noir dans les bars locaux.



JANVIER 1943 : DÉBUT DES ÉVACUATIONS

Le 22 janvier 1943, le commissaire de la police spéciale, Hoffer, détaché à Port de Bouc informe le chef du Service des Renseignements Généraux que les autorités allemandes ont procédé à l'évacuation des quartiers des Ours et de La Beaumasse. Cette mesure affectant environ 150 personnes, précède l'arrivée prévue trois jours après de 10 000 hommes en provenance de l'AfriKa Korps. Si passées cette date les réquisitions s'avèrent insuffisantes, l'évacuation de la partie comprise entre la mer et le canal sera prononcée, impliquant le retrait massif de 5 000 personnes soit les deux tiers de la population. Fort heureusement ce projet ne verra pas le jour.

En mars, un rapport de police mentionne que l'annonce de l'évacuation d'une des rues de la ville a provoqué un mouvement de panique et plongé les familles concernées dans l'inquiétude. Un sursis leur est accordé, mais le 29 mai les quartiers de Saint-Gobain et La Lègue sont touchés et l'on craint que cette mesure qui n'affectait jusqu'à présent que les gens résidant en bord de mer ne devienne générale.

Le 21 juillet, on apprend que des dispositions ont été prises pour diriger 350 enfants recensés sur Aix-en-Provence et divers centres d'hébergement. Seulement une trentaine se présente au moment du départ, les familles n'étant pas disposées à s'en séparer ou doutant de l'imminence d'un bombardement.

1943 : UNE VILLE EN ALERTE

En avril 1943, les canons de Port de Bouc font feu sur le golfe de Fos. L'aviation participe activement à la défense. Certains prétendent qu'il s'agissait d'un passage de sous-marins alliés. Deux mois plus tard, les agents de sûreté français constatent une agitation particulièrement sérieuse des troupes allemandes. Régulièrement, le survol de la ville par des avions crée un sentiment de panique. Le 23 juin, vers 4 heures du matin, des bruits d'avions réveillent les habitants. Des tirs d'artilleries lourdes retentissent, des fusées et projecteurs éclairent le ciel de Port de Bouc. La guerre et ses activités militaires se dévoilent désormais aux habitants.

Quelques incidents sont à déplorer dans les zones interdites. Ainsi, la Kommandantur interpelle la sûreté française sur les risques de tirs de sentinelles sur les inconnus se promenant parfois sur la côte.

À partir d'août, la population est témoin du bombardement de la base aérienne d'Istres, du minage des ponts d'accès à Port de Bouc, des alertes journalières et des tirs de mitrailleuses de la base anti-aérienne de Plan Fossan. Des boîtes d'explosifs sont parfois ramenées sur les berges par les pêcheurs. Le 15 novembre, une nouvelle vague d'avions essuie les tirs de la DCA qui touche l'un d'eux. Quelques témoins racontent la chute de l'avion allié, ne laissant aucune chance de survie à son pilote.

Killer ordonne, Pétain-Charbin obéissent

Le prix du pain augmente

... Mais la ration reste insuffisante
les nazis nous volant 10 pour cent de notre blé

LA CRAINTE D'UNE FAMINE

La crainte d'une famine amène les pouvoirs publics locaux à rappeler fréquemment au sous-préfet les conditions inadmissibles de rationnement des Port de boucains. Les rations journalières diminuent toujours plus et la grogne arrive à son paroxysme en septembre 1943. Une délégation de femmes se rend alors à la mairie pour y dénoncer le manque cruel de denrées alimentaires de première nécessité. Mais Port de Bouc est déjà une ville prioritaire, au même titre que Marseille ou Port-Saint-Louis-du-Rhône. Elle reçoit déjà des suppléments alimentaires en pommes de terre, pâtes, oignons et conserves de légumes, ce qui n'est pas le cas de sa voisine directe, Martigues.

En 1943, 6 523 âmes sont recensées dans la cité de Port de Bouc. En mars, la population doit se contenter de 213 gr de légumes par jour et par habitant et obtient de la viande un samedi sur deux. En octobre, la ration tombe à 193 gr de légumes et 60 gr de fruits.

VIE SOCIALE ET CIVILE PORT DE BOUC EN 1943

- **5 mai** : Les troupes allemandes poursuivent la construction de baraques pour leur cantonnement.
- **8 mai** : les directeurs des écoles informent les parents du départ probable des enfants vers les bords de la Durance pour les préserver des bombardements. Les parents ont été d'autant plus inquiets d'apprendre que l'organisation en incomberait à la Légion connue pour son incapacité à prendre en charge une quelconque mission qui lui est habituellement dévolue.
- **13 mai** : le tapage nocturne des Allemands devant la maison de tolérance devient récurrent. L'occupant troque avec des civils toutes sortes de marchandises en échange de vin, ce qui entraîne une recrudescence de soldats allemands saouls.
- **15 mai** : le film *Le chemin de l'honneur* sur le thème de la Légion étrangère projeté au cinéma Les Variétés a été chaleureusement applaudi aux cris de « Vive la France » ou « Vive la République » sans entraîner d'incidents avec les soldats allemands présents dans la salle.
- **22 mai** : le travail de nuit aux chantiers navals inquiète les habitants à cause de l'éclairage qui peut attirer les bombardements alliés.
- **24 mai** : des petits tracts appelés papillons sont apposés sur les murs de la ville pour protester contre la visite du chef de district de la Milice totalement honni par la population. À Port de Bouc, la Milice est composée de treize membres.
- **25 mai** : des enfants se rendent dans les casernes allemandes pour mendier de la nourriture en ignorant les dangers encourus par ce lieu servant souvent de champ de tir aux soldats.
- **27 mai** : les rixes entre soldats allemands et soldats italiens deviennent une habitude.
- **30 mai** : des enfants ont récupéré auprès des soldats allemands des cartouches à blanc qu'ils ont jetés dans la cuisinière de la famille Fondi pour s'amuser. Les cartouches en explosant ont provoqué les blessures de trois personnes dont un enfant grièvement touché.
- **1^{er} juin** : les Allemands ferment le port par crainte de voir partir les jeunes concernés par le STO vers l'Algérie pour rejoindre les troupes alliées. Des mines sous-marines sont posées à l'entrée des digues et dans l'avant-port.
- **2 juin** : des tranchées bétonnées sont construites sur le côté droit de la rue Fraissinet.
- **7 juin** : un mouilleur de mines vient d'arriver à Port de Bouc, alors que de nombreux wagons porteurs de mines sous-marines stationnent sur les quais.
- **11 juin** : des travaux se poursuivent aux Agglomérées et aux Combattants pour la construction d'abris, de casemates ou de dépôts de munitions.
- **14 juin** : deux jeunes filles sont injustement accusées de vol par un sergent allemand. En réalité, celui-ci voulait simplement se venger d'elles pour la simple raison qu'elles avaient refusé ses avances. Après cette conclusion, le sergent s'est trouvé dégradé.
- **2 juillet** : des jeunes de 14 à 18 ans des CAP sont partis à Saint-Martin-de-la-Cluse en Isère pour y passer quinze jours de vacances.

SEPTEMBRE 1943 : ARRESTATIONS DE MALTAIS ET CHYPRIOTES

Depuis 1941, les sujets britanniques et américains ne sont plus les bienvenus dans notre département car la France entend servir les intérêts de l'Axe contre les Alliés. Néanmoins, les ressortissants britanniques originaires de l'île de Malte et de Chypre sont autorisés à rester dans leurs foyers. Toutefois, les services de sûreté français effectuent un recensement très minutieux de ces habitants.

Au début de l'année 1943, 94 Maltais et 30 Chypriotes sont installés et surveillés à Port de Bouc. En mars, neuf d'entre eux sont invités à se rendre à l'asile départemental de Montolivet à Marseille. Ils sont alors internés au camp de Saint-Denis près de Paris et y restent jusqu'à la fin de la guerre.

Le bombardement d'Istres du 17 août 1943 suscite un regain de suspicion sur les étrangers anglophones. Dès le lendemain, la Feldgarnie locale arrête onze Maltais. Ils sont immédiatement internés au Fort Saint-Nicolas à Marseille. Leurs familles sont invitées à quitter le territoire. Ainsi, huit familles se réfugient chez des proches en dehors du département. Treize autres familles partent vers le camp d'Aspres-sur-Buech dans les Hautes-Alpes.

En septembre 1943, les familles maltaises et chypriotes de Port-de-Bouc se retrouvent embarquées en pleine nuit dans des camions bâchés. Parents et enfants sont conduits contre leur gré vers une nouvelle destination prévue par les autorités. Après un voyage de plusieurs heures, ces familles sont déposées au lieu-dit

Château de la Déserte dans la commune de Mâcon. Ils vont demeurer plus d'une année dans cette résidence forcée avant leur retour à Port de Bouc à la Libération. Ce camp est placé sous la responsabilité d'un capitaine de l'Armée française. Pour honorer leur gardien, les enfants doivent apprendre un poème qui lui sera récité à l'occasion de la nouvelle année 1944.

Madame Calvache née Cini-Carmela, une des victimes de cette aventure, récite encore intégralement ce poème aujourd'hui. Elle avait seulement 10 ans au moment des faits...

*Mon Capitaine,
Demain matin, de très bonne heure,
nous dirons à nos mamans, nos papas,
nos amis ce cri du cœur « Bonne Année,
Bonne Santé. »*

*Ce cri du cœur, qu'il nous soit permis
de vous l'adresser à vous-même, mon
Capitaine, car si nous avons ici un bien-
être provisoire, c'est à vous que nous le
devons.*

*Nous savons que vous faites tous vos
efforts pour adoucir le plus possible la vie
de nos parents et la nôtre.*

*Sachez que le cœur de vos petits Bri-
tanniques s'ouvre tout grand ce soir pour
vous dire « Bonne Année, Bonne Santé. »*

*En espérant que refléteront bientôt
dans la France entière les trois couleurs
qui vous sont chères."*

LA PROBLÉMATIQUE DES TRANSPORTS

Les matières issues du pétrole (raffiné ou transformé) sont extrêmement difficiles à trouver, ce qui oblige les professionnels à limiter au maximum leurs déplacements (pénurie d'essence et de pneumatiques). Ainsi, très peu de véhicules motorisés circulent à Port de Bouc. Les sapeurs-pompiers, les fourgons des sociétés de ravitaillement, les directeurs des usines locales, le maire et moins d'une dizaine de particuliers possèdent des véhicules et s'en servent. Ils sont tous soumis à la détention obligatoire d'une autorisation de circuler. Les autres utilisent le vélo, moyen de transport incontournable, et le train.

La gare de Port de Bouc est une véritable plaque tournante dans le transport des hommes et des marchandises. Le trafic ferroviaire de la ligne Miramas-Marseille via Port de Bouc est particulièrement intense. Allant de 200 à plus de 1 000 voyageurs par jour en 1943, la gare est le lieu de croisement de diverses populations : réfugiés, travailleurs, soldats...



Ce melting-pot humain, très contrôlé par les services de sécurité, se mêle à la circulation de marchandises les plus variées (produits alimentaires, matières premières et pièces détachées pour les usines locales, matériel de guerre...). Jusqu'à 60 trains complets par jour sont dévolus à la Wehrmacht.

VIE SOCIALE ET CIVILE PORT DE BOUC EN 1943

- **9 juillet** : des Allemands accompagnés de membres de la LVB (Ligue des Volontaires contre le Bolchévisme) organisent une rafle chez les ouvriers de l'Organisation Todt. 40 jeunes rentrant dans la catégorie des départs pour l'Allemagne ont été conduits à la rue Honorat à Marseille.
- **21 juillet** : cinq ouvriers d'Electric Flux refusent de rester pour terminer leur travail. L'un d'entre eux est envoyé en Allemagne alors que l'intervention du chef de service permet la relaxe des autres ouvriers.
- **6 août** : la fermeture des établissements publics s'effectue désormais à 23 h 30 et le couvre-feu est ramené à minuit.
- **11 août** : l'inquiétude grandit dans la population après la nouvelle du bombardement de Nuremberg où travaillaient de nombreux jeunes port de boucains requis au STO.
- **17 août** : le port est fermé, les pêcheurs sont contraints de rester dans la petite rade, seuls les calens sont autorisés. Bombardement d'Istres.
- **20 août** : réouverture du port à la navigation. Les Port de Boucains morts lors du bombardement d'Istres ont été inhumés : Giacomo Bernat, Georges Grapéas, Barthélemy Panizza, André Traversa, Liou Zai.
- **9 septembre** : les troupes italiennes quittent la ville après la capitulation de l'Italie.
- **11 septembre** : Madame Florio née Abba est arrêtée pour propos anti-allemand.
- **18 septembre** : la garde des voies ferrées entraîne une réquisition civile, certains soldats allemands non prévenus les prennent pour des terroristes.
- **23 septembre** : après le passage de la Gestapo, M. Gabelli, patron de remorqueur, est arrêté puis relâché, en observant le mutisme le plus complet sur cette péripétie.
- **28 septembre** : les canons des armes sont enfin restitués aux chasseurs. Mais 111 manquent à l'appel et notamment les plus beaux. Les crosses sont toujours attendues...
- **24 novembre** : un avion allemand s'écrase au sol détruisant des fils électriques et provoquant une panne de courant, notamment en pleine séance de cinéma...
- **6 novembre** : René Rieubon préside une réunion du Syndicat professionnel des Métaux au cinéma Les Variétés. En quelques semaines, ce syndicat est passé de 85 à 500 adhérents.
- **16 novembre** : les soldats allemands installés dans un cantonnement près de la Cité SNCF (PLM) se sont enfuis lors du passage d'avions anglais sur la ville. Les cheminots se sont moqués de leur attitude et quelques cris de « Vive les Anglais » se sont fait entendre. Pour se venger, le commandant allemand a ordonné des perquisitions en menaçant les habitants d'une déportation dans des zones réputées plus dangereuses.
- **26 novembre** : de nouvelles réactions xénophobes apparaissent vis-à-vis des Espagnols car exempts de réquisition pour le STO ou pour les tours de garde sur les voies ferrées.

DANS L'ATTENTE DE LA LIBÉRATION

Après la victoire soviétique à l'Est, la libération de l'Afrique du Nord, le débarquement en Sicile et la libération de la Corse, tout le monde espère le débarquement en Provence.

La défaite de l'Allemagne semblant proche, la majorité de l'opinion publique est acquise aux Alliés et à la Résistance.

AFFOLEMENT GÉNÉRAL

À partir de 1944, avec les bombardements rapprochés de l'aviation alliée et l'imminence d'un débarquement en Provence, les autorités allemandes se préparent au combat. Les zones côtières sont interdites, des embarcations réquisitionnées, des navires coulés dans la passe, des installations portuaires et ferroviaires minées. Les habitants qui doivent faire face à des alertes aériennes successives sont invités à s'éloigner des côtes. L'évacuation devient le principal sujet de discussion.

Parallèlement les réquisitions de main-d'œuvre se multiplient pour creuser des tranchées, et des jeunes femmes sont transportées dans La Crau pour y faire des tas de cailloux destinés à empêcher l'atterrissage d'avions alliés.

COMMENT SE VÊTIR ?

Il est difficile d'arriver à s'habiller et se chausser. Les hommes travaillant dans les entreprises telles les chantiers navals, la sécherie de morue ou les établissements Kuhlmann ont des besoins spécifiques en blouses de travail et chaussures de sécurité qu'ils peinent à trouver. Quant aux femmes et aux enfants, les magazines encouragent la « récup » et l'ingéniosité du réemploi.

Les bons d'achat pour les chaussures apparaissent. Pour les obtenir, les familles doivent déposer un dossier complet à la mairie. Les cartes de vêtement sont créées. Mais à Port de Bouc, les ouvriers n'arrivent pas à se chausser et les habitants expriment leur désarroi : *vraiment on n'a jamais vu autant de pieds nus ici !*

LES ÉVACUATIONS

Le 7 janvier 1944 dans la presse on peut lire : *N'attendez pas que le débarquement ait lieu, disparaissez des côtes afin de souffrir le moins possible.* Mais le rapport mensuel de police déplore que personne ne suive ces conseils. On note seulement une trentaine de départs de la commune à la fin février.

Le 29 mars, un plan d'évacuation est à l'ordre du jour : si on admet le principe pour les enfants et les vieillards, on accepte très difficilement les modalités d'exécution du projet et chacun demeure chez soi, attendant les événements avec fatalisme et anxiété. *Évacuer on voudrait le faire mais on ne sait pas où aller, comment retrouver un travail.* La prime et les allocations promises ne sont pas suffisantes pour les encourager car la question du ravitaillement est cruciale et dans les départements d'accueil, les prix sont montés en flèche depuis l'arrivée des évacués. Les hommes âgés de plus de 65 ans font tout ce qu'ils peuvent pour se faire embaucher comme volontaires par les autorités allemandes. *C'est ainsi qu'en avril 1944, on a vu neuf vieillards totalisant 750 ans s'embaucher à la Kommandantur pour effectuer de petits travaux.*



En mai 1944, seuls quatre convois d'évacuation ont été effectués : les deux premiers organisés par l'autorité académique vers la Haute-Loire et vers Lourdes, le troisième par le Mouvement Populaire des Familles à Sainte-Sigolène (Haute-Loire) et le quatrième sous le patronage des Chantiers et ateliers de Provence à Salers (Cantal). Tous ces convois sont accompagnés à leur destination par des responsables et des dames de la Croix-Rouge française.

1944 : UNE VILLE EN ALERTE

En janvier 1944, plusieurs avions alliés sont aperçus et les vitres tremblent sous la déflagration des bombardements. L'activité militaire dans le golfe est toujours présente. Le 10 mars, un navire est attaqué par les Alliés sans que les Allemands ne répliquent. Puis, le 16 vers 11 h 30, des avions mitraillent et bombardent trois petits vapeurs se dirigeant vers Port-Saint-Louis-du-Rhône.

Incrédules, les Port de boucains ne comprennent pas pourquoi certains tirs de défense ne sont pas précédés d'alertes. Le 20 mars, les batteries situées sur le plateau des Comtes entrent en marche pendant plusieurs minutes sans qu'une alerte ne retentisse. Un obus tombe sur la zone de travail des chantiers du côté des Agglomérés. Il explose en touchant le sol mais ne fait aucune victime. Les bombardements de Marseille sont très nettement entendus le 27 mai.

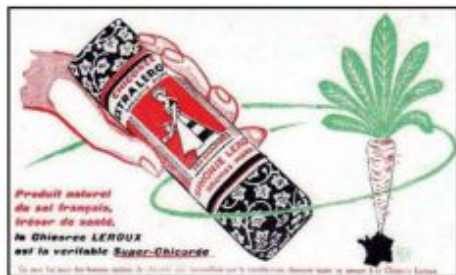
Les trois derniers mois avant la Libération sont particulièrement difficiles, les alertes anti-aériennes sont plus longues, les coups sourds des batteries de DCA suscitent les plus graves craintes. Le 24 juillet, un avion tombant en flamme est aperçu et trois parachutes déployés. Une centaine d'appareils sillonnent alors le ciel. À la veille de la Libération, deux à trois alertes sont déclenchées de jour comme de nuit. Les échos de bombardements à Miramas, Entressen et Salon-de-Provence affolent les habitants. La guerre touche à sa fin.

LES ÉVACUATIONS

La multiplication des attaques aériennes conduit à réduire la durée et les risques du voyage, principalement pour les convois d'enfants : les haltes-ravitaillement en cours de route sont supprimées ainsi que les voyages nocturnes.

Le 23 mai 1944, le nombre d'habitants qui était de 7 400 n'est plus que de 4 850, on ne voit presque plus d'enfants dans les rues. Le dernier rapport de police du 17 juin indique que la moitié du quartier de La Lèque devait être évacué et les rues Marceau, Albert Rey et Suffren vidées. La municipalité ne sachant pas où loger la centaine de ménages concernés, tout le monde a été soulagé quand la mesure a été reportée faute de logements suffisamment décents pour accueillir les troupes d'Occupation.

Le 28 juillet, la mairie reçoit des instructions télégraphiques rendant obligatoire l'évacuation des enfants de 6 à 14 ans.



1944 : ACTIONS ET REPRÉSAILLES

Les distributions de tracts et journaux se multiplient. Des actions significatives marquent l'année 1944 aux Chantiers et ateliers de Provence dont les effectifs ont augmenté de 60 % depuis 1942.

13 mars : 600 ouvriers cessent le travail et demandent une amélioration de la soupe. Le lendemain, la Feldgendamerie arrête dix-sept ouvriers grévistes, dont René Rieubon, qui sont conduits à Marseille au siège de la Gestapo. Ils sont relâchés sur intervention de Jules Crétinon qui menace de démissionner.

22 mars : la CGT clandestine régionale appelle à la grève pour l'augmentation des salaires (ce sont aussi des milliers d'heures de travail en moins pour la machine de guerre allemande) et les ouvriers des chantiers navals se joignent au mouvement. Une délégation, comptant René Rieubon, est reçue par le préfet Jacques-Félix Buisnière qui refuse l'ordre du commandant Heinrich Muller, relâche les délégués.

18 avril : sabotage par explosif de trois moteurs de chalands par Charles Scarpelli et Cirilo Blaya dans les chantiers navals.

Ces actions couronnées de succès apportent du prestige aux responsables de la Résistance locale et accroissent leur crédibilité aux yeux des ouvriers, mais aussi de la population locale qui est prête à accepter leur autorité. Un Comité local clandestin de Libération est organisé pour prendre en main la gestion de la ville avant l'arrivée des troupes alliées.

7 juin : sur dénonciation, la Gestapo arrête à Martigues le responsable du MUR du secteur Marignane-Martigues-Port de Bouc et Istres et huit autres résistants martégaux qui sont conduits à la Gestapo et torturés. Le bilan est lourd pour la Résistance. Toujours à cause du traître Erick, Henri Lazzarino, chef des FFI à Port de Bouc est arrêté le 8 juin.

13 juin : un convoi de vingt-huit prisonniers est amené dans la clairière du Fenouillet à La Roque-d'Anthéron où ils sont fusillés. Trois jours après, c'est au tour d'Élie Aymard d'être fusillé à Saint-Antonin-sur-Bayon.



ACTUALITÉS

Chantiers et ateliers de Provence

• **Février 44** : les jeunes requis au STO sont toujours dans leurs ateliers. Les Allemands interdisent désormais l'utilisation des braséros dans les chantiers navals dans le but d'enrayer les mauvais rendements. De plus, les ouvriers ne doivent plus transporter de bois dans leur musette.

• **Mars 44** : le Syndicat des Métaux réclame un meilleur ravitaillement. Le refus de la direction entraîne la suppression des heures supplémentaires des ouvriers.

• **Avril 44** : le montage des chalands et la finition d'un aviso sur cale se poursuivent.

• **Mai 44** : une délégation vient réclamer au maire un meilleur ravitaillement. Sur les 1 100 ouvriers des CAP, seuls une vingtaine sont à leur poste. Un officier allemand menace d'arrestation les ouvriers s'ils ne réintègrent pas leurs ateliers. Par petits groupes, les travailleurs rentrent chez eux bien décidés à poursuivre le mouvement. À 16 heures, seulement 10 % de l'effectif a rejoint son poste. Les soldats allemands les menacent de sanctions très sévères. Le travail reprend normalement le lendemain.

Vieille Montagne

• **Mars 44** : les autorités allemandes interdisent la démolition des certains bâtiments pour récupérer le cuivre.

Kuhlmann

• **Mai 44** : l'usine obtient du ravitaillement pour les familles de ses employés en troquant de l'engrais avec les agriculteurs.

Saint-Gobain, Chauny et Cirey

• **Mai 44** : l'usine se met à prospecter les campagnes pour obtenir du ravitaillement pour ses ouvriers.

Sécherie de morue

• **Juillet 44** : les troupes allemandes ont réquisitionné les bateaux avant de les couler. Elles ont également démonté les machines et détruit les bâtiments.

LE MÉCONTENTEMENT GRANDIT AVEC LA SYMPATHIE POUR LES RÉSISTANTS

VIE SOCIALE ET CIVILE PORT DE BOUC EN 1944

- **28 janvier** : le Syndicat des Métaux et la Croix-Rouge française organisent un concert au cinéma Les Variétés pour des bonnes œuvres. Cette soirée permet la récolte de 20 000 francs dont la moitié est destinée aux prisonniers de guerre.
- **21 février** : des poissons réapparaissent enfin sur les marchés. La période de neige et de grand froid qui sévit depuis quelques jours paraît propice à cette embellie de la pêche.
- **17 mars** : des perquisitions totalement infructueuses se déroulent dans des bars et chez certains particuliers soupçonnés de distribution de tracts.
- **Avril** : le cadavre d'un soldat de l'armée d'Afrique est retrouvé sur la plage, il s'agit de l'adjudant-chef Jean Seta. Il est enterré avec les honneurs de la population civile port de boucaine.
- **22 avril** : des étrangers sont désormais recrutés pour le STO.
- **20 mai** : Dominique Bou, photographe à Port de Bouc, doit quitter la ville sur ordre de la Kommandantur à cause de ses livraisons de photos à des soldats italiens pour des faux papiers.
- **7 juin** : les militaires allemands organisent un concert sur le cours. Probablement, ils tentent ainsi de se redonner le moral après l'annonce du débarquement en Normandie de la veille. Très peu d'habitants assistent à ce concert.
- **19 juillet** : un car rempli de miliciens en uniforme est resté sur le cours pendant quelques heures.
- **12 août** : les Allemands réquisitionnent tous les moyens de locomotion disponibles. Des autos, des chevaux et même des bicyclettes de particuliers sont chargés sur des wagons en gare pour une destination inconnue. Le camion du Ravitaillement de Caronte fait également parti du lot.

SABOTAGES ALLEMANDS EN MASSE



Le *Ville d'Alger* est incendié à quai



Les accès à la ville sont détruits

LA LIBÉRATION DE PORT DE BOUC

Après celui des plages normandes, le deuxième débarquement a lieu dans le Var le 15 août 1944, sous le nom de code opération Drogoun.

PRÉPARATIFS AU DÉBARQUEMENT

Début 1944, le groupement des parachutistes de la Marine rattaché à la Direction générale des services spéciaux est organisé en Algérie en vue de préparer le débarquement des Alliés en Méditerranée. Trois objectifs lui sont fixés :

- obtenir des renseignements sur l'état des ports, leurs moyens de défense et les dispositifs allemands de sabotage,
- unifier les actions de la Résistance en liaison avec les troupes de débarquement,
- mener des actions d'antisabotage afin de préserver les ports utiles aux Alliés.

Le 16 août 1944, la CGT et le PCF clandestins lancent un appel national à la grève générale et à l'insurrection.

Pourtant ni grève générale ni insurrection de masse n'accompagnent la Libération de Port de Bouc.

Si les FTPF regroupent 300 membres rien qu'aux chantiers navals, les milices patriotiques qui en comptent 200 ne disposent que de cinq armes récupérées par Manuel Mateu et Edmond Babirowski. Dans de telles conditions, la Résistance est dans l'incapacité de neutraliser les garnisons ennemies et de les empêcher de faire sauter les mines placées dès 1942. Ils ne peuvent faire autre chose que de se livrer à des sabotages ou à des opérations de renseignements.

Le 19 août 1944, avant de quitter la ville pour éviter le contact avec les armées alliées, les troupes allemandes font sauter les principales infrastructures minées de la cité pour rendre les installations inutilisables et retarder le débarquement du matériel nécessaire aux Alliés. Les quais de La Lèque, les ponts de chemin de fer, les chantiers navals... sont fortement endommagés, mais dans la nuit du 19 au 20 août, Gaby Borgialo, René Rieubon et Jacques Torres parviennent à neutraliser les mines placées sur le pont du canal et donc à éviter que la ville soit inaccessible.

ACTIONS ANTISABOTAGE ET REMISE EN ÉTAT DU PORT

Cinq marins du groupe Caique, dont le lieutenant de vaisseau François Granry, sont parachutés en Provence dans la nuit du 17 au 18 juillet 1944. Ils ont la charge de la région marseillaise. Granry vient à plusieurs reprises à Port de Bouc. Pendant la période préparatoire du débarquement, du 9 au 12 août, il fait un état des lieux des forces allemandes, des bateaux, des installations portuaires et des mines avec l'aide du chef du service local des transports maritimes, de la police de navigation et autres responsables portuaires.

La période d'action débute le 17 août, soit deux jours après le débarquement de Fréjus. Il reçoit l'ordre de saboter tous les bateaux la nuit suivante : les capitaines des trois pétroliers se sont bien sabordés en préservant l'usage des quais, mais ceux des deux paquebots n'ont pas exécuté l'ordre et une garde allemande a remplacé les équipages français (le *Ville d'Alger* et le *Jean Laborde* sont incendiés par les Allemands le 20 août endommageant aussi les quais). Granry a des difficultés à obtenir des contacts avec les FFI et les FTPF, n'y parvenant que le 21 août alors que les Allemands viennent de quitter les lieux et que les FFI contrôlent toute la zone de Châteauneuf à Fos-sur-Mer.

Commence alors la période de remise en état sommaire du port et la préparation de l'arrivée des Alliés. Sur ordres, Granry prend le commandement de la Marine et du port et il reçoit la visite du colonel Chambers, du Génie américain. Le port, sous réserve du dragage des mines éventuelles, est accessible au *Liberty ships*. Les installations de l'usine de Lavéra sont intactes.

Le 25 août, un détachement du Groupe naval d'assaut français prend le commandement militaire de la place. Puis les Américains décident, contrairement à leurs intentions premières, d'utiliser Port de Bouc. Ils déminent et effectuent les remises en état du port avec de la main-d'œuvre locale. La mission du lieutenant de vaisseau François Granry se termine le 9 septembre.

LE COMITÉ DE LIBÉRATION



© O&L photo

Le dimanche 20 août 1944, le Comité clandestin de Libération se réunit et décide d'installer officiellement le Comité local de Libération (CLL) pour assumer la gestion de la municipalité à la place de celle de Vichy destituée. La ville est libérée et la joie populaire peut éclater.

Une floraison de drapeaux tricolores. Mais aussi les drapeaux alliés. Un drapeau américain faisant plusieurs mètres carrés qui barrait toute la rue Mirabeau devant le bar du père Leth et qui flottait joyeusement au gré d'un vent d'allégresse. Un enthousiasme indescriptible régnait parmi la foule. Nous sommes émus, enfin nous respirons la Liberté.

Devant la mairie, du balcon, je m'adresse à une foule de gens qui manifestent. Nous sommes acclamés. C'est une sorte de délire quand je jette sur le trottoir le grand portrait de Pétain qui s'écrase en bas avec un bruit de verre brisé et le crépitement des applaudissements. René Rieubon

Port de Bouc libérée, de nombreuses tâches attendent les résistants : administrer la ville, procéder à l'épuration, participer à la guerre qui continue, préparer de futures élections. Il faut aussi rétablir l'alimentation en eau et en électricité, effectuer le déblaiement des gravats, reloger les sinistrés, améliorer le ravitaillement, déminer les sols et reconstruire au plus vite les infrastructures portuaires et ferroviaires.



© O&L photo

L'ARRIVÉE DES AMÉRICAINS

- **21 août** : le nouveau commandant de la Marine et du port écrit dans son rapport : *Sous réserve de batteries existant encore et après dragage des mines éventuelles, le port et le canal sont maintenant accessibles pour l'accostage de Liberty Ships* et mentionne les noms de tous ceux qui y ont contribué, notamment Gabriel Laforest. En effet, les pans de quai non détruits pas les explosions servent à appuyer un quai provisoire et en quelques jours les Américains peuvent débarquer armes, munitions, carburant et ravitaillement. Le quai de La Lèque devient ainsi le sixième port américain et le seul en Méditerranée qui alimente les armées alliées.
- **23 août** : un détachement de soldats américains arrive en ville et prend ses quartiers dans les cantonnements abandonnés par les troupes ennemies.
- **25 août** : des officiers français et américains arrivent pour fêter la victoire.
- **28 août** : le Comité local de Libération remet aux troupes françaises quelques dizaines de prisonniers allemands.

Le 13 septembre 1944, la direction nationale du Front National de Libération appelle les mouvements de Résistance, les partis et les syndicats à organiser des assemblées patriotiques pour discuter les premières mesures à prendre pour réaliser le programme du CNR et rédiger un cahier de doléances nationales et (locales).

24 AOÛT 1944 : NAUFRAGE DE LA VEDETTE DAISY MARY

À Port de Bouc, la Marine nationale est rapidement prête à mettre en œuvre toutes ses forces dans la remise en route des quais d'amarrage de la Lèque et de Caronte. Les forces alliées, sous le commandement du contre-amiral Davidson, doivent faire un état des lieux du port.

Une délégation quitte donc l'USS *Augusta* avec une vedette de type PT 555 vers le port, malgré les tirs de batteries côtières et évitant les nombreuses mines marines.

« Nous vîmes des drapeaux français à l'approche du port, apparemment détruit par l'ennemi à leur départ. Un pilote et un pêcheur ont dégagé l'entrée dans le port et nous fûmes acclamés par la foule qui agitait des drapeaux.

Lieutenant Bayard Walker

Ayant recueilli toutes les informations nécessaires concernant l'état et l'utilité du port, notamment auprès du lieutenant de vaisseau Granry, l'équipage repart vers l'USS *Augusta*. Ayant franchi l'entrée du port, la vedette *Daisy Mary* file à près de 29 nœuds. Mais le navire saute sur une mine, emportant une partie de l'équipage.

Deux canots de sauvetages mis à l'eau pour rechercher les disparus s'éloignent dangereusement du navire. Un bateau-pilote et un bateau de pêche sauvent l'un d'eux. Un hydravion de l'USS *Philadelphia* amerrit et relaie le message de détresse auprès du port. Il est décidé de se rendre à Port de Bouc avec le bateau de pêche pour y déposer les blessés. Mais dès le départ, le bateau saute lui aussi sur une mine. Le bateau-pilote vient alors à leur rescousse. Deux péniches fluviales accostent les naufragés. Moneglia, capitaine de la Marine nationale, manœuvre au milieu des mines. Puis c'est au tour d'un autre navire de pêche, avec Granry à bord, de s'amarrer. La poupe s'enfonçant, les armes et munitions sont larguées. *Nous avons réussi finalement à contenir l'eau toute la nuit. Elle fut calme malgré les éclairs et vibrations des bombardements aériens sur Marseille.* L'opération de retour vers Port de Bouc est abandonnée. Le navire endommagé est escorté vers Carro.

Le dimanche 27 août, une messe en l'honneur des cinq marins victimes de l'explosion est célébrée dans l'église de La Couronne. *Après la messe, nos hommes ont formé les rangs derrière un peloton de FFI suivi par ce qui devait être la ville entière et ont défilé vers le monument de la Première Guerre mondiale.*

À l'occasion de ce sauvetage, les marins port de boucains des bateaux de pêche *Stop Chou* et *A Parti* sont récompensés de leur courage et dévouement ainsi que les marins du bateau-pilote *Paul Eugénie* : Jean Filiatière, Lucien Galletta, JB Ghio, Laurent Giobergiat, Paul et Pierre Gogioso, Maurice Guimard, Julien Isnardon, Joseph Jourdan, Michel Mas, Fernand Ollier, Dimitri Peros, Albert Poli et Paul Rivière.

VIE SOCIALE ET CIVILE PORT DE BOUC EN 1944

- **24 septembre** : réouverture de la saison de football avec une rencontre amicale Port de Bouc-Royal Air Force (équipe anglaise). Les bénéfices iront aux œuvres des prisonniers de guerre.
- **25 septembre** : les syndicats des chantiers navals, des produits chimiques, des ports et docks, des municipaux, des douaniers, des marins et commerces, des bâtiments (Lafarge) et cartonneries de Fos se réunissent au siège de l'Union locale, rue Gambetta. La municipalité rappelle que le procédé de pêche à la dynamite doit être stoppé immédiatement.
- **28 septembre** : le cinéma La Bourse propose *Le crime du docteur Tindal*, le cinéma Les Variétés diffuse *Quelle joie de vivre* et le cinéma Famulia *J'étais une aventurière*.
- **2-5 octobre** : arrestation de quinze personnalités dans le cadre de l'activité du comité d'épuration. Neuf autres restent en liberté provisoire pour complément d'enquête.
- **8 octobre** : réunion du FNL qui se clôture par des cris « Vive la France », « Vive la République » et le chant de *La Marseillaise*.
- **19 octobre** : obsèques d'Henri Lazzarino.
- **5 novembre** : une cinquantaine de jeunes gens en uniforme partent rejoindre le régiment Rhône-Durance qui se forme à Arles sous le commandement de Gabriel Balme, secrétaire du CLL.
- **8 novembre** : pour protester contre la dissolution des milices patriotiques armées, une réunion s'est tenue au cinéma La Bourse. René Rieubon, Clément Mille et quelques personnalités syndicales et politiques participent à ce débat devant une cinquantaine de personnes.
- **9 novembre** : les bals publics sont interdits alors que dans le même temps, les Alliés ne se privent pas d'en organiser avec la participation de jeunes Français.
- **20 novembre** : la SNCF et les Américains ont commencé la réparation du pont de chemin de fer situé juste après la gare et qui enjambe le canal.

VICTIMES CIVILES DES MINES

Plusieurs personnes perdront la vie dans des accidents de mines, notamment des marins : **Henri Le Blevec, Pierre Roussel et René Soulas** (Marine marchande), **Raphaël Bonelli, Jean Houerou et Jean Michel** (remorqueur *Provençal 14*), **Pierre Léon et Mai X** (chalutier de l'usine Lafarge).

Certains accidents ont marqué la mémoire des habitants car ils se sont produits après la Libération de la ville malgré les opérations de déminage et ont causé le décès de jeunes enfants : **Georges Andreu** (12 ans), **Christophe Beis** (10 ans), **Étienne Blaya** (11 ans), **Armand Boi** (12 ans), **Raphaël Calvache** (8 ans).

D'autres victimes ne survivront pas à leurs blessures : **Charles Deconis, Edmond Félix, Louis Garotolo, Apollon Gomez** avec trois amis, **Roger Sarlin, Paul Santoru**.

SOLIDARITÉ ET DEVOIR DE MÉMOIRE

COLLECTES ET SOUSCRIPTIONS

Dès 1944, alors que l'espoir d'une libération prochaine de l'hexagone gagne lentement les esprits, Port de Bouc affirme son désir de s'investir dans les causes de solidarité nationale. Favorables aux diverses collectes de dons en faveur des victimes de la guerre, la municipalité et les habitants démontrent aussi leur engagement propre par de nombreuses manifestations de générosité financière et matérielle. La mise en place de cette mémoire collective destinée à rassembler la population autour des ambitions de reconstruction nationale prend alors deux aspects : l'organisation de cérémonies soigneusement préparées et codifiées et le soutien financier apporté aux projets de construction de monuments commémoratifs en France comme à l'étranger.



L'association Le Bleuët de France a été fondée en 1925 dans le but de venir en aide aux mutilés du premier conflit mondial par la confection puis la vente de fleurs de bleuët en tissu. En 1935, l'État décide de la vente officielle du Bleuët à chaque 11 novembre partout en France.

Le 14 mai 1944, 500 insignes et une centaine de bleuëts vendus 5 francs pièce sont confiés à Port de Bouc : 2 225 francs sont recueillis pour l'État, signifiant ainsi que 440 personnes se sont mobilisées pour apporter leur concours à la cause.

En 1948, ce sont 2 675 francs qui sont collectés pour environ 535 personnes solidaires de l'action.

Entre 1944 et 1948, pas moins de cinq associations, fondées pour apporter un concours nécessaire aux victimes de la guerre, aux familles désœuvrées et aux anciens combattants, sont soutenues par la commune de Port de Bouc. Cette dernière est durement éprouvée par les dommages de guerre. Pour autant, malgré la faiblesse de ses moyens, elle démontre une réelle volonté de s'investir auprès des associations nationales que sont Le Bleuët de France, Victoire, Les Fils des tués, Familles de fusillés et massacrés de la Résistance française ou encore Français libres.

L'accroissement de l'investissement de la population port de boucaïne dans la période de l'après-guerre est symptomatique d'une volonté de s'unir autour des valeurs de la reconstruction nationale. De même, en marge des journées de collectes nationales, les habitants se manifestent à plusieurs reprises entre octobre 1944 et janvier 1945 pour soutenir spontanément le Comité de Libération : le garagiste Paul Bondil (1 090 francs), Monsieur Zviloff capitaine des douanes (250 francs) ou encore le peintre Monsieur Micheloty donne 2 000 francs en faveur des Martyrs de la Résistance.

Les élus de la commune, malgré les restrictions budgétaires, démontrent les mêmes aspirations dans le contexte du vote en conseil municipal de subventions extraordinaires.

La fédération Les Fils des tués (pupilles de la Nation, orphelins de guerre) a pour siège le Café du Commerce sur le cours Landrivan (avenue du maréchal Pétain). En avril 1944, elle reçoit de la municipalité 1 000 francs, puis 2 000 francs en août 1945.

L'association nationale des Familles de fusillés et massacrés de la Résistance française fondée en fin d'année 1944 pour apporter un soutien moral et financier dans le contexte de participation à l'effort de reconstruction, reçoit un don exceptionnel de 5 000 francs en 1947 de la commune.



Port de Bouc : des dommages de guerre conséquents

LES DOMMAGES DE GUERRE

Trois épisodes principaux ont occasionné des dommages de guerre sur Port de Bouc.

La construction du mur de la Méditerranée par l'armée allemande entraîne l'évacuation et la destruction de nombreuses maisons à La Baumasse, La Lègue, La Tranchée et les cités CAP de La Lègue.

Les Allemands partent dans la nuit du 20 au 21 août 1944, non sans avoir fait sauté tout ce qu'ils peuvent et causé des dégâts, notamment rue de la République. Les quais ont été minés, les usines ont aussi subi de grosses dégradations.

Un dépôt de munitions américain explose accidentellement le 31 décembre 1944 : les soldats américains ont allumé un brasero pour se protéger du froid. Les explosions et un incendie ont causé des dégâts importants à des maisons du Canal et des bâtiments communaux (mairie et écoles), ainsi qu'à un chaland chargé d'explosifs qui a sauté.

Un document officiel daté du 15 janvier 1945 fait état de 136 maisons sinistrées totalement et 474 partiellement, sans compter les chambres de célibataires. Les sinistrés se voient remettre une carte de sinistre nominative mentionnant les attributions en nature (couvertures, savon, chemises...) qui leur sont accordées dans l'attente d'une allocation immobilière ou d'une indemnisation.

La délégation départementale du ministère de la Reconstruction établit les relevés des dossiers transmis par la commune et en cours d'instruction en précisant pour chacun le nom du propriétaire, le lieu du sinistre, l'importance des dégâts et le type de bien sinistré.

Les biens communaux sinistrés font l'objet d'une indemnité accordée à la commune par le ministère de la Reconstruction pour honorer les factures des entrepreneurs ayant effectué les travaux. Ces derniers nécessitent souvent de faire appel en amont à une équipe de désobusage-débombage pour ramasser les munitions et désamorcer les bombes.

Pendant de nombreuses années après la guerre, des expertises sont menées afin d'évaluer les dégâts et de les chiffrer. En 1959, le ministère de la Reconstruction envoie encore des bordereaux à remplir pour établir une évaluation définitive.

RAPATRIEMENT DES ÉVACUÉS

Nombre d'évacués n'assisteront pas à la Libération de Port de Bouc, le plan de rapatriement ne se mettant en place qu'en juin 1945. Au bon de transport voyageur et bagage s'ajoute une indemnité de réinstallation de 750 francs par personne, et ceux dont les logements ont été réquisitionnés ou sinistrés pendant leur évacuation doivent fournir un certificat de sinistre ou un ordre de réquisition pour pouvoir prétendre à une allocation.

UN RETOUR À LA VIE NORMALE COMPLIQUÉ

La Libération ne coïncide pas avec le retour à l'abondance (le ticket de rationnement ne disparaîtra qu'en 1950) malgré la municipalisation de la Société de ravitaillement de Caronte et de la coopérative des Chantiers et ateliers de Provence le 10 octobre 1944. Le nouveau commissaire de la République mettra fin aux municipalisations en février 1945. Même si les problèmes de transport et de ravitaillement perdurent la vie reprend peu à peu : les enfants évacués sont rapatriés, les écoles restaurées...

Mais ceux du STO, les prisonniers de guerre et les déportés politiques sont encore en Allemagne et les quêtes et dons alimentent une caisse de solidarité via la mise en place d'un Comité d'accueil et de solidarité avec les familles. Il faudra attendre le retour de certains d'entre eux (Louis Barsotti, Pierre Court, Jean-Marie Desvoy, Albert Domenech, Alfred Giorgetti et Armand Guigue) pour découvrir la réalité des camps de concentration. Mais d'autres ne reviendront pas vivants...



LE COMITÉ DE LIBÉRATION

Les autorités de Vichy chassées, il faut les remplacer. Raymond Aubrac prend ses fonctions de commissaire régional et appelle à la mise en place de Comités régionaux, départementaux et locaux de Libération. Chaque CLL est composé d'un représentant de chaque composante de la Résistance (mouvements, partis, syndicats...) affiliée au CNR et existant dans la ville.

- **Président** : René Rieubon, ajusteur, représentant du FNL
- **Secrétaire** : Gabriel Balme, employé de bureau, représentant des MUR
- **Vice-secrétaire** : Armand Peynichou, traceur, représentant CGT
- **Membres** : Pierre Armitano, traceur, FUJP
Cirilo Blaya, employé de bureau, FFI
Joseph Brando, docker, PS
Charles Scarpelli, poinçonneur, PC

Le Comité local de Libération de Port de Bouc propose au préfet une délégation spéciale municipale validée par le préfet le 15 septembre 1944 et composée de quinze membres dont René Rieubon devient le président. Cette délégation restera en place jusqu'aux élections du 29 avril 1945.

Les résistants qui ont pris part aux combats de la Libération peuvent demander leur titre de FFI et choisir soit de s'engager aux côtés des Alliés afin de continuer la guerre, soit d'entrer dans les Forces républicaines de sécurité sous les ordres de la police, soit de rejoindre les milices patriotiques au service du CLL, soit de regagner la vie civile.

UNE ÉPURATION CONTRÔLÉE

Un comité d'épuration est mis en place avec à sa tête Cirilo Blaya pour limiter l'épuration sauvage qui commence à sévir : femmes tondues pour avoir eu des relations avec des Allemands, arrestations d'habitants considérés comme des collaborateurs... et trafiquants de marché noir. Le corps du commissaire de la police spéciale, Hoffer, est retrouvé pendu le 1^{er} novembre 1944. Le directeur des Chantiers et ateliers de Provence est arrêté par les milices patriotiques et plusieurs de ses cadres sont remerciés.

LES COMITÉS D'ENTREPRISES

Conquête syndicale de la Libération, ils voient le jour dans plusieurs entreprises locales. Aux Chantiers et ateliers de Provence, le 7 avril 1945, son premier secrétaire est Joseph Nunez dit Zé.

Très vite le comité d'entreprise élargit l'accès des structures mises en place pour les ouvriers à tous les habitants de la cité (la colonie de vacances de Seyne-les-Alpes, la maternité, l'arbre de Noël, la bibliothèque) ce qui favorise l'influence de l'établissement au-delà de sa stricte enceinte.

LES RÉQUISITIONS POUR L'EFFORT DE GUERRE

La prise de contrôle par l'État de quinze entreprises de la région marseillaise décidée par le commissaire régional de la République, Raymond Aubrac, en septembre 1944, n'a rien de surprenant car la guerre qui continue en Europe nécessite le rétablissement de moyens de communication très détériorés.

La grande majorité des établissements réquisitionnés appartient au secteur du transport : réparation et construction navales (dont les CAP), manutention portuaire, réparation et construction de matériel ferroviaire. Mais les réquisitions de Marseille sont aussi représentatives de la volonté générale de transformation sociale qui touche la France à la Libération. La participation des travailleurs à la direction de l'économie est une des préconisations du Conseil National de Résistance.

LES CHANTIERS ET ATELIERS DE PROVENCE RÉQUISITIONNÉS

Après avoir été réquisitionnés par les troupes allemandes pendant l'Occupation, dès le 21 août 1944, lendemain de la Libération, les Chantiers et ateliers de Provence passent sous le contrôle de la CGT et des milices patriotiques qui nomment un nouveau directeur et prennent en charge la remise en état des installations après l'explosion des mines allemandes. Peu à peu naît l'idée que la renaissance des chantiers ne peut venir que de l'action de ses ouvriers, d'autant que le Comité local de Libération ordonne la reprise immédiate du travail dans toutes les entreprises pour participer à la poursuite de la guerre et relancer la production.

Mais ce n'est que le 7 octobre que le CLL adresse une demande officielle de réquisition à Raymond Aubrac, date à laquelle celui-ci a déjà reçu l'ordre du gouvernement de ne plus légaliser les réquisitions effectives. C'est donc en dehors de tout cadre juridique que se met en place la gestion « ouvrière » de l'entreprise et il faut attendre janvier 1945 pour que les chantiers de Port de Bouc bénéficient du même statut que l'unité centrale de la Madrague officiellement réquisitionnée depuis le 21 septembre 1944.

Les actionnaires n'admettent pas la réquisition qu'ils assimilent à une spoliation. Ils se refusent à coopérer au sein du comité de gestion et lancent une campagne de dénigrement. L'État ne s'empresse ni d'avancer les fonds nécessaires à la reconstruction des installations, ni de leur passer des commandes pour compenser le « boycott » du secteur privé. Au contraire, Raymond Aubrac est démis de ses fonctions fin juin 1945 et la loi du 11 août 1947 met fin aux réquisitions marseillaises.

LES ÉLECTIONS DU 29 AVRIL 1945

Dès l'annonce des élections municipales auxquelles pour la première fois les femmes pourront voter, les divisions politiques traditionnelles reprennent le dessus un peu partout. Pas à Port de Bouc où la liste unique de rassemblement issue de la Résistance et de la Libération conduite par René Rieubon l'emporte dès le premier tour le 29 avril 1945. C'est le début de la municipalité d'union conduite par le parti communiste qui perdure encore aujourd'hui.

La multiplication des consultations électorales qui marquent un retour à la démocratie, conduit en octobre 1946 à l'adoption d'une nouvelle constitution et à la mise en place de la Quatrième République qui sera suivie de nouvelles élections municipales en septembre et octobre 1947.

LA RECONSTRUCTION

La tâche est immense pour la nouvelle municipalité.

Des problèmes se posaient à Port de Bouc tout était démolé, avec des fils de fer barbelés partout. La municipalité avait fait appel aux volontaires pour débroussailler le bord de mer, enlever les barbelés, essayer de nettoyer la ville. Des brigades de gens (des équipes de choc) venaient après leur travail pour remonter la ville, faire repartir l'activité et la développer. Il y avait une ambiance extraordinaire. François Caparros

UN NOUVEAU PLAN D'URBANISME

En vue de la reconstruction, un plan d'urbanisme est validé en 1945. La municipalité y prévoit un projet d'adduction d'eau par pompage direct dans la nappe souterraine de la Crau, la construction d'un groupe scolaire moderne comprenant un centre d'enseignement professionnel, la création de douches municipales et de WC dans trois quartiers, la réfection des voies, la construction par les industries locales de cités modernes et confortables pour leurs ouvriers, mais aussi d'une salle des fêtes-bourse du travail, d'un terrain de sports et de jeux, d'un abattoir et d'un nouveau cimetière. Le pourtour du port et les espaces compris au sud de la ligne de chemin de fer sont réservés aux installations industrielles et portuaires. Les quartiers de La gafette, Saint-Jean, La Grand'Colle, Le Canal et La Beaumasse sont réservés pour des constructions résidentielles. Une route partant de la route nationale de Fos-sur-Mer et venant aboutir aux alentours du port dégage la circulation routière.

Le recensement de 1946 fait état de 1 410 étrangers pour une population de 6 408 habitants. Même si certaines entreprises comme Kuhlmann emploient de nombreux prisonniers de guerre, le marché du travail continue à faire bon accueil aux nouveaux arrivants qui contribuent à la reconstruction de la ville et à la relance de l'économie locale.

Le redémarrage industriel a pour corollaire l'arrivée et l'installation de populations nouvelles qui vivent souvent dans des conditions précaires. Dès juin 1947, la construction de la deuxième tranche des HBM au quartier Tassy commence.

Un projet ambitieux qui mettra plusieurs années à se concrétiser mais qui contribue à donner à Port de Bouc un nouveau visage avant le nouveau plan d'urbanisme élaboré en 1949. Au début des années 50 est lancé un programme de construction de 1 500 logements dont près de mille en HLM, d'abord au quartier des Combattants, puis les Trois Blocs, le groupe Million, les Normes économiques...

Une histoire urbaine et humaine qui a continué et n'en finit pas de s'écrire encore aujourd'hui...

Étude de projet de construction d'immeubles par le conseil municipal, 1947. De gauche à droite : René Rieubon, Gabriel Laforest, Anna Garforu, Armand Guigue, François Caparros, Charles Mongrand et Diérent Mille.



COMMÉMORER LES VICTIMES

Les commémorations nationales, conçues dans le contexte d'un besoin collectif de se rassembler autour de valeurs positives, sont la manifestation d'une véritable volonté politique d'orchestrer et de socialiser le devoir de mémoire français.

En témoigne l'organisation de cérémonies soigneusement préparées et codifiées par l'État lui-même, dont se fait le relais le sous-préfet en adressant de nombreuses lettres au maire de Port de Bouc entre 1944 et 1947. Journées commémoratives pour les fusillés de la Résistance dans la France libre, mises en berne de drapeaux, commémorations du débarquement en Provence... sont autant d'événements faisant l'objet de précisions détaillées.

L'exemple le plus prégnant demeure le courrier en date du 5 mai 1945 prévoyant l'organisation imminente des célébrations de l'Armistice, dans un contexte où la date précise n'est pas encore connue (il sera signé dans la nuit du 7 mai à Reims).

À Port de Bouc, deux monuments rappellent les heures sombres de la Seconde Guerre mondiale. Sur le premier, érigé en 1922 à la gloire des victimes de 14-18, les noms des « morts pour la France » de la ville durant 39-45 ont été ajoutés ultérieurement.

Un mémorial est inauguré le 21 avril 1976 lors de la Journée nationale des Déportés. À l'occasion de l'aménagement du square Paul Marcel, une stèle commémore le souvenir des déportés sous l'égide de la Fédération Nationale des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes sous l'imposante sculpture en pierre bleue de Francis Olive. Elle représente un déporté qui se dégage de ses barbelés et serre le point comme pour signifier que la lutte contre les barbaries est omniprésente. Ce mémorial voit le jour grâce à la contribution des citoyens et à l'association des déportés sous la présidence d'Albert Domenech.

© Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du service culturel de la ville de Port de Bouc
Réalisation : R Borel - 04 42 06 06 75 / Juillet 2013
Imprimé sur papier recyclé par CCI - Marseille
Renseignements : coordination culturelle
04 42 40 65 91

Port de Bouc souhaite affirmer son soutien spontané aux manifestations visibles du « devoir de mémoire » par de nombreuses contributions financières apportées aux projets de construction de monuments commémoratifs à travers la France.

En 1946, la ville envoie 1500 francs pour la grande souscription publique en faveur du monument Jean-Baptiste Lebas à Roubaix, construit en 1949 à la gloire de ce résistant socialiste français mort en déportation au camp de Sonnenburg en 1944. En 1947, la ville donne 1000 francs pour la réalisation à Paris du monument aux héros de la Police Française conçu par le sculpteur marseillais Raymond Servian.

Patriotique, Port de Bouc s'investit principalement en faveur de ses propres héros. En témoigne son concours apporté à la réalisation du monument Sainte-Anne aux martyrs de la Résistance à Lambesc où sont inscrits les noms de quatre Port de Boucains fusillés qui appartenaient au maquis de Sainte-Anne, dont Elie Aymard. Inauguré en 1946 ce monument, construit sur le plateau de Manivert, bénéficie d'une contribution 5 000 francs, soit la plus grosse participation solidaire financière de la commune. En juin 1947, Port de Bouc donne 2 000 francs pour la mise en eau du monument commémoratif de la clairière de Fenouillet, près de La Roque-d'Anthéron, où furent tués vingt-huit résistants dont Henri Lazzarino, résistant socialiste membre de la SFIO, un des responsables locaux du MUR et chef de secteur des FFI de Port de Bouc.



« Pour qu'un jour les enfants sachent qui vous étiez »

Nous dédions cette exposition

• à tous ceux qui ont fait cette histoire :

Pierre Alarcon, *Albe, Antoine Alcantara, François Alcantara, P. Alexandrini, Paul Argiolas, Pierre Armitano, Antoine Ayala, Edmond Babirowski, Gabriel Balme, Paul Balme, Michel Barrat, Louis Barsotti, Joseph Belleguic, Paul Berthet, Léon Betous, André Blanc, Cirilo Blaya, Albert Boiteau, Gaby Borgialo, Michel Borio, Joseph Brando, Pierre Brandon, Alcide Buonamini, Louis Buonamini, *Caniarrozea, François Callejon, Hyacinthe Canos, François Caparros, *Carpier, César Cauvin, Aldérie Chave, Othello Cecchini, Robert Colacioppe, Georges Coulon, Michel Cuni, Émile Dangean, *Daniou, Marcel Daillan, Trente de Fabritis, Marcel Delaunoy, Ange Deleda, Franco Delgiovane, Jean-Marie Desvoy, Marius Desvoy, Paul Di Lorto, Albert Domenech, Laurent Donati, Roberto Donati, Louis Dreuilhe, Fernand Ducourtoux, Jules Durand, Elie Eymard, Vincent Faïta, André Fanciello, Jean Fanciello, André Faure, Jean-Marie Feder, Pierre Ferrer, Jean Fromentin, *Gaches, Antoine Gallardo, Didier Gerez, Jean-Baptiste Ghio, Charles Gibert, Alfred-Ernest Giorgetti, Lucien Giorgetti, Lionel Giovannini, Marius Godard, Paul Godard, *Gordorelli, Cotre Granry, Marius Grosso, Armand-Étienne Guigue, Véran-Marius Guigue, Arthur Hombrabella, *Hus, Jean Ibanez, *Jaugeons, Arlette Jourdan (ép. Brando), Vincent Juan, Gabriel Laforest, Louis Laparra, Henri Llassera, Georges Lazzarino, Henri Lazzarino, Robert Le Lai, Robert Lippi, Paul Lombard, *Malville, René Martin, Manuel Mateu, Clément Mille, Adolphe Moneglia, Auguste Monferrat, Marius Mouttet, Dominique Nicotra, Primo Novarini, Jean Nunez, José Nunez, Honoré Orlandini, François Pace, Sauveur Pastourel, Camille Patti, Georges Péricaud, Joseph Pesquier, Armand Peynichou, Jean Poli, Gaétan Poveda, *Regoiani, Charles Renaud, René Rieubon, Georges Robert, Jean Rosa, *Roubaud, Michel Ruiz, Jean Rubio, Pierre Rubio, André Saborit, Antoine Sanna, Pierre Santoru, René Saunier, Charles Scarpelli, Jean Scarulli, Jean Ségura, Jacques Torres, Charles Turrel, Louis Vallauri, Antoine Vella, John Vella, Alfred-Joseph Vernet, Édouard Viale...

• à tous ceux que nous avons peut-être omis

• aux Port de Boucains résistants pour qui cette période fut fatale :

Antoine Ayala, Robert Colacioppe, Elie Eymard, Henri Lazzarino, Dominique Nicotra, Michel Ruiz.

• et à tous ceux qui font ou feront leur cette histoire pour qu'aujourd'hui et demain les chemins de la mémoire nous conduisent à la paix.

(*) prénoms non trouvés